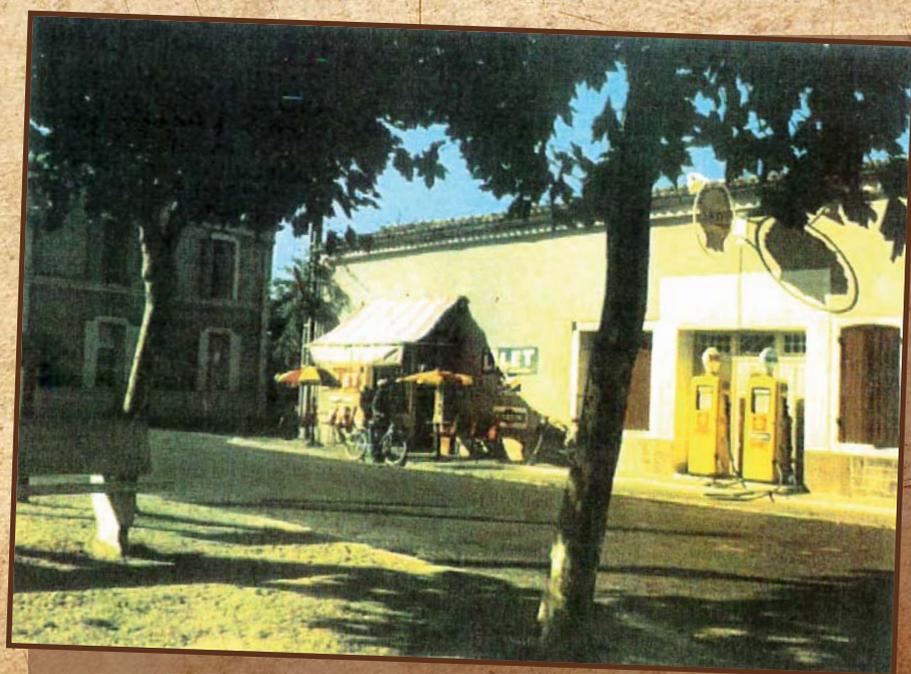


Journal municipal d'information de

Saint-Just-Luzac



Place Papin



Pension Canine et Féline de Pépiron

Le Fief de Pépiron (Mauzac)
17320 St Just Luzac
Tél. : 05.46.47.80.79
06.23.17.29.06
Email : nikosurko@orange.fr



Le Domaine
des Rintintins
Elevage de Berger Allemand
<http://domainedesrintintins.chiens-de-france.com>



Bois - alu - PVC
Portails sur mesures
Clôture - Véranda - Store
Placo - Isolation
Charpente



14 bis place Eugène Papin - 17320 St Just Luzac
05 46 76 70 19

atlantique-cholet@orange.fr - www.ac-menuiseries-fermetures.fr

TERRASSEMENT • DÉMOLITION ASSAINISSEMENT



TRAVAUX OSTRÉICOLES



06 07 11 12 44
05 46 08 33 89

Saint-Just-Luzac
Corme Royal

Raid info

RD728 17320 ST JUST LUZAC 05 81 314 314



INFORMATIQUE ET TÉLÉPHONIE
VENTE ET RÉPARATION

E. Leclerc HYPERMARCHÉ MARENNES

+ DE CHOIX + DE QUALITÉ ET TOUJOURS LES PRIX

E. LECLERC livre le fioul à domicile sur rendez-vous

La chaleur, le confort à prix E. LECLERC, l'assurance du meilleur prix.

Rue de la République **Tél. 05.46.85.11.44**

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi et le samedi **de 8h30 à 19h30**
Le vendredi **de 8h30 à 20h**. Le dimanche **de 9h à 12h45**



BRICOLER
AMENAGER
DECORER
JARDINER

ZAC du Riveau **BOURCEFRANC**

Du lundi au samedi **9h à 12h et 14h00 à 19h**

05 46 36 27 67



Spécialiste parquet

Expo vente

Pose - ponçage - vitrification
Menuiserie - Charpente

4 avenue des Vignes - ZA des 4 Moulins
17320 St Just Luzac - 06 30 65 98 57



Emmanuel PICHON

Tél. 06 11 23 64 91

contact@pichon-technologie.fr

www.pichon-technologie.fr

Spécialiste du liner en PVC armé
sur mesure pour vos piscines.

Z.A. des 4 Moulins. 1 Av. des Vignes - 17320 Saint-Just Luzac

Éditorial



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens.

Toujours sous la contrainte de la crise sanitaire, nous avançons avec incertitude dans notre vie quotidienne. Cependant, cette situation ne nous freine pas dans l'élaboration de nos projets.

Notre commune rurale « grandit » : sa population augmente, les terrains se construisent, les maisons anciennes se renouvellent. La vie s'organise autour de nos deux centres d'activités : la Place Papin et la Zone Artisanale.

Et j'en profite pour saluer le courage de nos commerçants et artisans qui ont su affronter la situation créée par la Covid. Mais l'espoir est une qualité que nous possédons tous. L'espoir pour notre commune, c'est le nombre d'enfants qui augmente.

En conséquence un des projets qui nous tient le plus à cœur est la restructuration de l'école, projet que nous travaillons en concertation avec les parents, les enseignants, le personnel.

D'autres beaux projets sont à l'étude et nous aurons l'occasion de vous les faire découvrir au fur et à mesure de leur élaboration.

Ces projets vont dans le sens de la dynamique de notre commune : dans l'élaboration ou la création d'activités économiques, dans l'aide apportée pour du logement locatif lors de la restauration de vieux bâtiments...

Mais l'essentiel sur notre commune c'est de garder en tête les valeurs évoquées par les mots bienveillance, solidarité, amitié, qui nous permettront de surmonter le contexte actuel de pandémie.

Aussi au nom de la municipalité, adjoints, conseillers, et personnel, je vous présente tous mes meilleurs vœux de bonne année accompagnés de bonheur, de santé, de joie de vivre sur notre commune.

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons une très bonne lecture de ce bulletin municipal.

Ghislaine LE ROCHELEUIL-BÉGU
Maire de Saint-Just-Luzac



[www.facebook.com/
saintjustuzac/](https://www.facebook.com/saintjustuzac/)



Site internet :
www.st-just-luzac.fr

Directeur de la publication : Ghislaine Le Rocheleuil-Bégu

Rédaction : Claude Joussetin, Jean Pierre Manceau, Pascale Ephrem, Clarice Chevalier, Olivier Chere, Véronique André-Verger et Marie-Morin.

Photos de la couverture intérieure : Jean-Marie Bégu : *animaux du territoire*

Mise en page et impression : Marennes Impression 05 46 76 75 16

Dans ce numéro...

- ▶ **Rétrospective 2021** pages 4 et 5
- ▶ **Vie municipale** pages 6 à 33
 - Le conseil municipal pages 6 et 7
 - Le budget pages 8 à 14
 - Le service civique page 15
 - Modification des effectifs de la ville page 15
 - Commémorations page 15
 - Libre expression page 16
 - Dossier spécial rentrée pages 17 à 23
 - Journées déportation / résistance page 24
 - Balade festive page 25
 - Tarifs de location des salles page 26
 - Les bâtiments : vente / achat page 26
 - Déchets page 26
 - Vœux au personnel communal page 27
 - Recensement de la population page 27
 - État civil page 27
 - Urbanisme page 28
 - CCAS page 29
 - Les travaux pages 29 à 33
 - Élections page 33
- ▶ **Économie** pages 34 à 37
 - Les nouveaux commerces et entreprises page 34
 - Liste des services, commerçants et artisans pages 35 à 37
- ▶ **Un peu d'histoire** Place Papin page 38
- ▶ **Dossier la Poste** page 39
- ▶ **Jeux** page 40
- ▶ **Souvenir** page 41



Rétrospective

Les moments forts de la commune en 2021

Cadeaux aux anciens : les adjoints se sont déplacés à leur domicile pour leur apporter ce présent.



JANVIER

AVRIL



Journée mondiale de l'Autisme :

Comme dans de nombreuses communes de France, Saint-Just-Luzac a paré de « bleu » la bibliothèque municipale. Sachez que LA COULEUR BLEUE symbolise le rêve et la vie, douce et apaisante et qu'elle est appréciée par les personnes Autistes.

Il faut savoir que ce trouble du neuro-développement n'est pas une maladie mentale mais elle concernerait en France 600 000 personnes. Un chiffre en constante augmentation. En France, les parents d'un enfant autiste découvrent un véritable « parcours du combattant » pour trouver des instituts adaptés et de proximité. La liste d'attente s'étire indéfiniment.

Néanmoins des centres spécialisés sont créés qui mettent en place des solutions adaptées à chaque profil. Il en va de la dignité des malades et de leur famille.

JUIN



*Fête de la musique
Les musiciens du groupe « Soul Music »
ont animé cette soirée.*

JUILLET

JUILLET



*Marché du bien-être :
Deuxième salon
après celui
de décembre 2019.*



*Repas du foot
et feu d'artifice.
Beaucoup de monde pour
cette sortie familiale et
traditionnelle.
Le feu d'artifice a bien été
maintenu dans cette
période d'incertitude.*



SEPTEMBRE



*Rentrée scolaire.
Enfants heureux
de se retrouver,
parents inquiets.*



*Forum des associations.
Manifestation maintenue
dans un contexte
« gestes barrières ».*

SEPTEMBRE



*Sortie festive.
La bruine n'a pas
empêché la joie de
parcourir les
marais.*

*Octobre Rose.
Une pensée colorée
pour cette grande cause
nationale concernant
le cancer du sein.*

OCTOBRE



*11 novembre.
Rappel de l'histoire
de notre pays avec
les enfants de la
commune.*

NOVEMBRE



DÉCEMBRE



*Vœux au personnel
communal.
Bilan de l'année dans
une ambiance conviviale.*

DÉCEMBRE

*Téléthon.
Jeux avec les associations et concert
par « La Fraternelle » l'après-midi
et sur le thème de la LUMIERE une
retraite aux flambeaux s'imposait.
Le concert du groupe « Soul Music »
clôturait cette journée.*



DÉCEMBRE



*Le Père Noël à l'école.
Il est passé dans toutes les classes
apportant des chocolats aux enfants qui avaient
préparé des chansons et des poèmes.*

Vie municipale

Le Conseil Municipal



**Ghislaine
LE ROCHELEUIL-BEGU**
Le Maire



**Jean Pierre
MANCEAU**
1^{er} adjoint



Pascale EPHREM
2^e adjointe
Vie scolaire, périscolaire



Claude JOUSSELIN
3^e adjoint
*Communication, vie associative,
nouvelles technologies*



Clarisse CHEVALIER
4^e adjointe
Affaires sociales



Olivier CHERE
5^e adjoint
Voirie, bâtiments

Les Commissions

Elles sont présidées par Madame le Maire et les 19 membres qui forment le Conseil Municipal sont inscrits dans toutes les commissions.

Commission des finances,
Vice-président Jean Pierre Manceau.

Commission Aménagement,
Vice-président Olivier Chere.

- Voirie, réseaux
- Infrastructures
- Aménagement du complexe sportif
- Restructuration du groupe scolaire
- Sécurité incendie
- Bâtiments communaux
- Urbanisme, habitat et foncier
- Mobilier urbain

Commission Vie Locale,
Vice-président Claude Jusselin.

- Enfance et jeunesse
- Communication
- Vie quotidienne
- Sécurité
- Nos séniors

Commission Environnement,
vice-président Yanick Daunas.

- Jardins mis à disposition
- Vivre ensemble
- Chemins communaux
- Chemins de randonnée.
- Fleurissement des villages
- Cheminements doux

Chaque service de la commune a un adjoint référent.

Les Conseillères et Conseillers municipaux



Gaëlle GOSSELET
Conseillère municipale



Yannick DAUNAS
Conseiller municipal
Délégation Marais



Anaïs BOISSON
Conseillère municipale



Christian SWATECK
Conseiller municipal



Christine GIRAUDO
Conseillère municipale



Willy DRILLAUD
Conseiller municipal



Sixtine SANTA-MARINHA
Conseillère municipale



Jean-Jacques BOUYER
Conseiller municipal



Chantal HEBING
Conseillère municipale



Jean-Michel BOUZON
Conseiller municipal



Serge LACEPPE
Conseiller municipal



Jean-Lou CHEMIN
Conseiller municipal

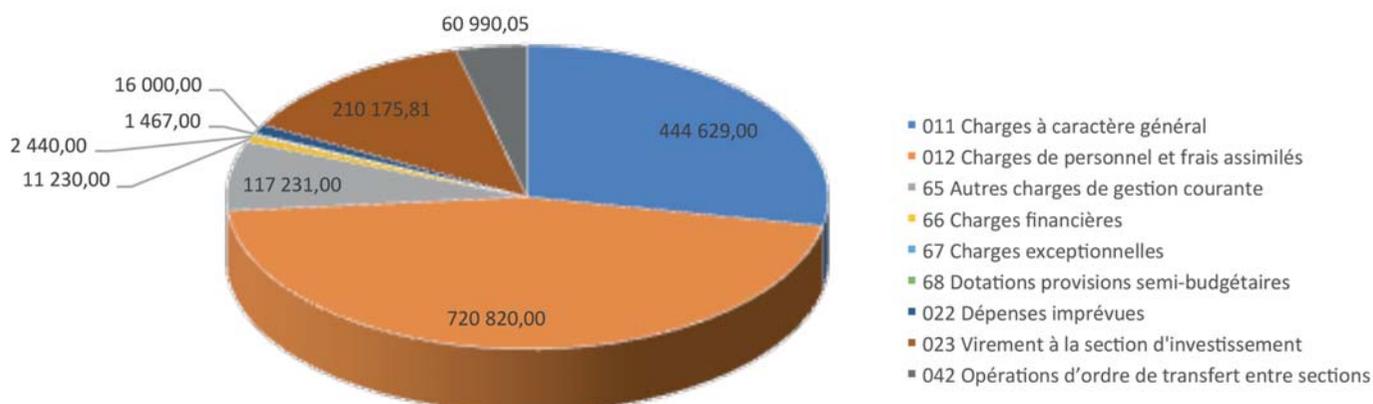


Martine FOUGEROUX
Conseillère municipale

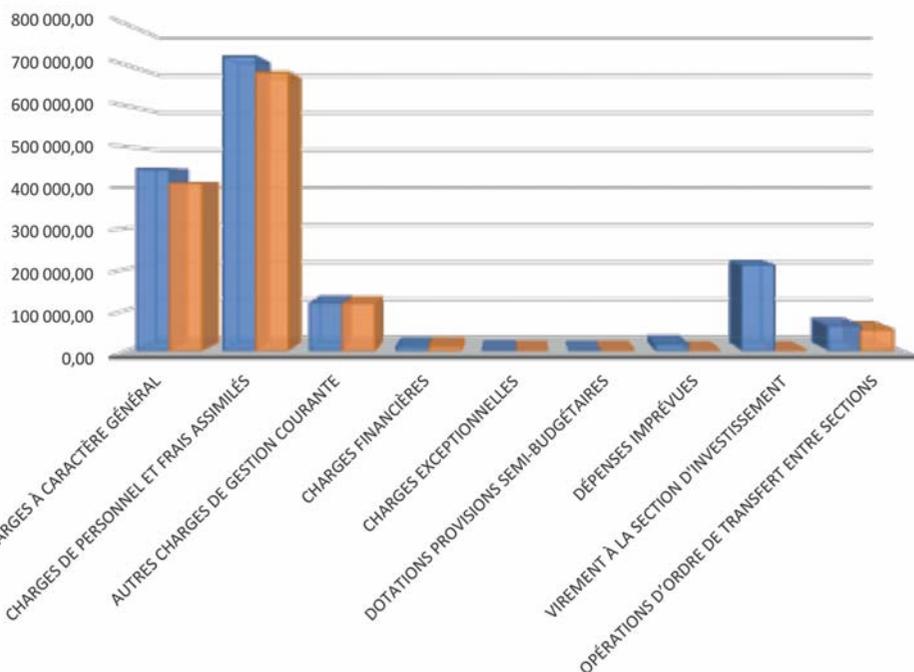
Budget - Fonctionnement 2021

Chap./Articles	Désignation	Total Budget	Réalisé
011	Charges à caractère général	444 629,00	410 517,61
012	Charges de personnel et frais assimilés	720 820,00	682 220,20
65	Autres charges de gestion courante	117 231,00	116 667,51
66	Charges financières	11 230,00	11 229,39
67	Charges exceptionnelles	2 440,00	1 456,14
68	Dotations provisions semi-budgétaires	1 467,00	1 467,00
022	Dépenses imprévues	16 000,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	210 175,81	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	60 990,05	51 357,11
	Total Général	1 584 982,86	1 274 914,96

Budget Dépenses de fonctionnement 2021



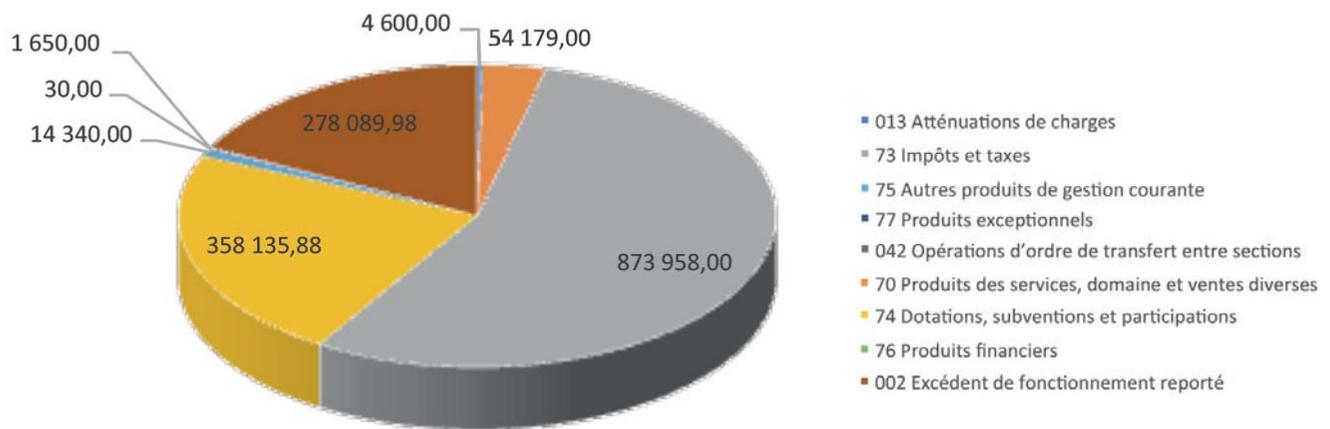
Dépenses réelles de fonctionnement 2021



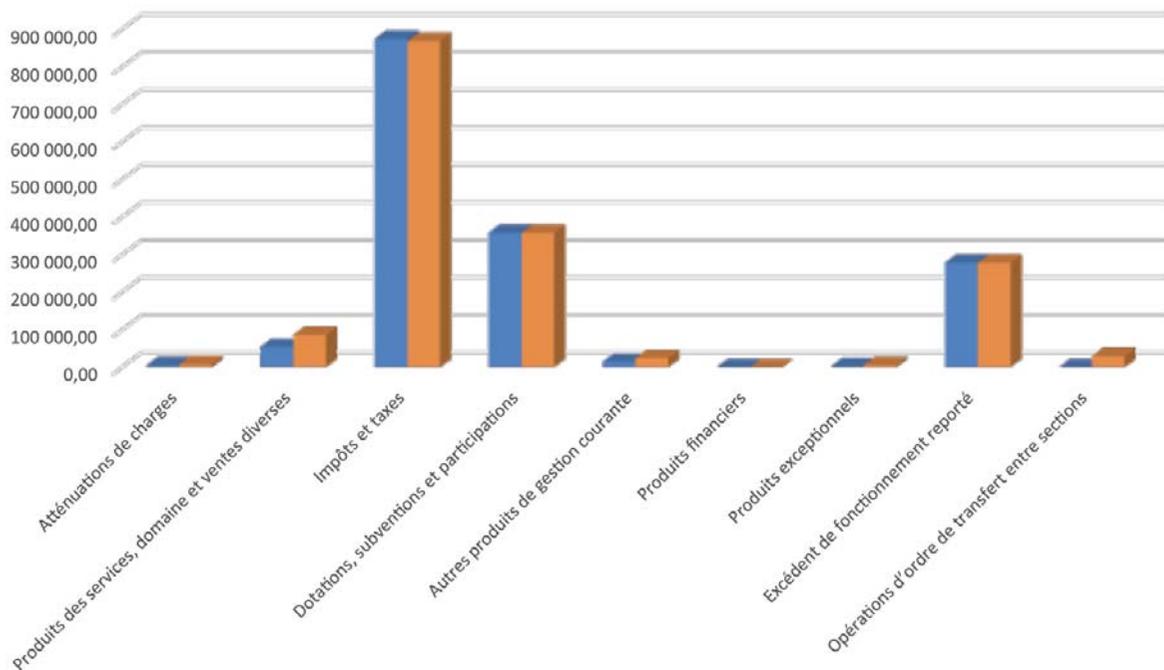


Résultat provisoire de fonctionnement excédentaire : 401 469,18 €

BUDGET Recettes de fonctionnement 2021



Recettes réelles de fonctionnement 2021

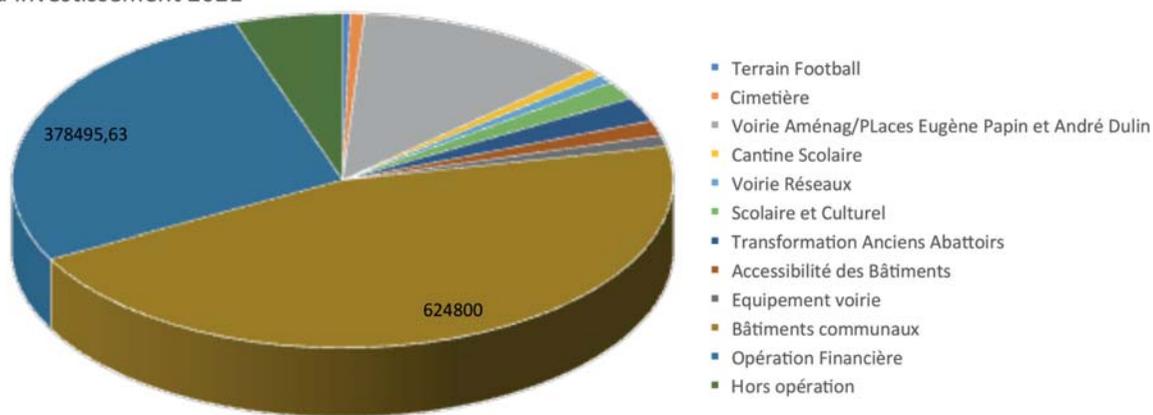


Budget - Investissement 2021

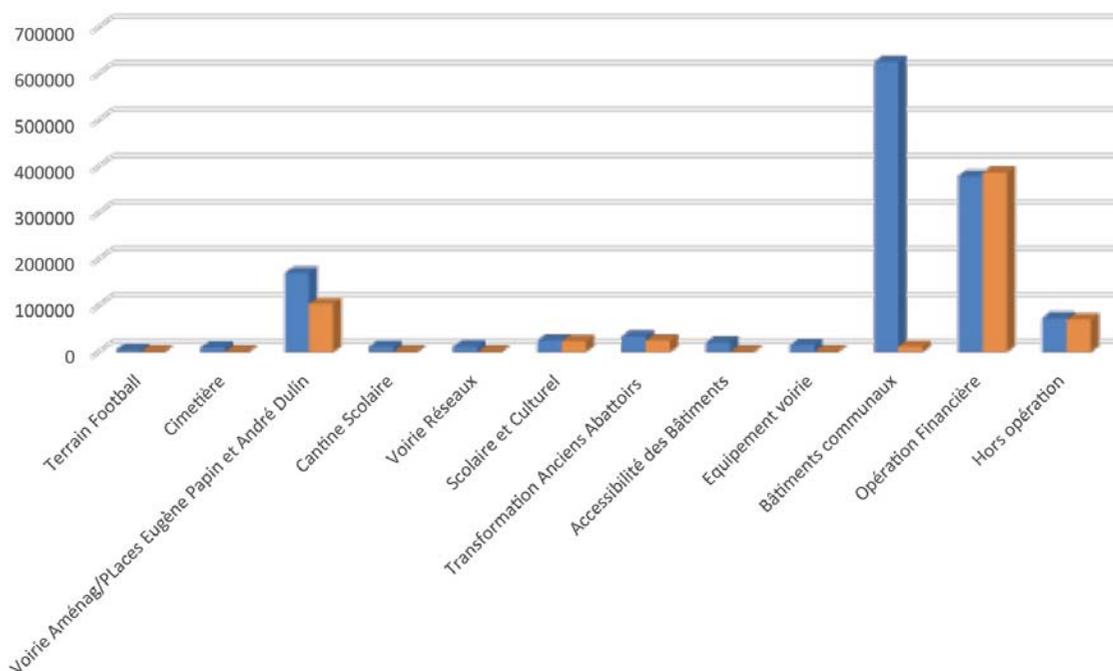
Opérations	Désignation	Total Budget	Réalisé
194	Terrain Football	5 000,00	0,00
195	Cimetière	9 600,00	0,00
253	Voirie Aménag/PLaces Eugène Papin et André Dulin	169 565,40	103 385,85
266	Cantine Scolaire	11 500,00	0,00
269	Voirie Réseaux	12 000,00	0,00
270	Scolaire et Culturel	24 350,00	22 782,95
272	Transformation Anciens Abattoirs	32 514,06	24 188,68
273	Accessibilité des Bâtiments	20 000,00	0,00
275	Equipement voirie	15 016,00	0,00
277	Bâtiments communaux	624 800,00	11 396,21
	Opération Financière	378 495,63	386 084,15
	hors opération	72 878,80	69 651,73
	TOTAL	1 375 719,89	617 489,57



BUDGET Depenses d'Investissement 2021

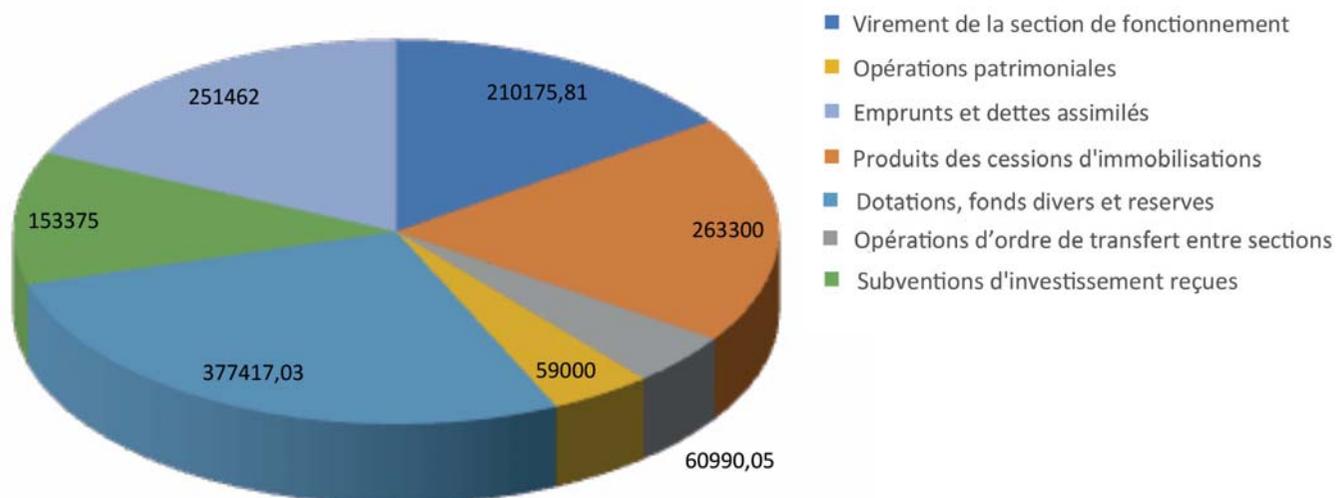


DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT 2021

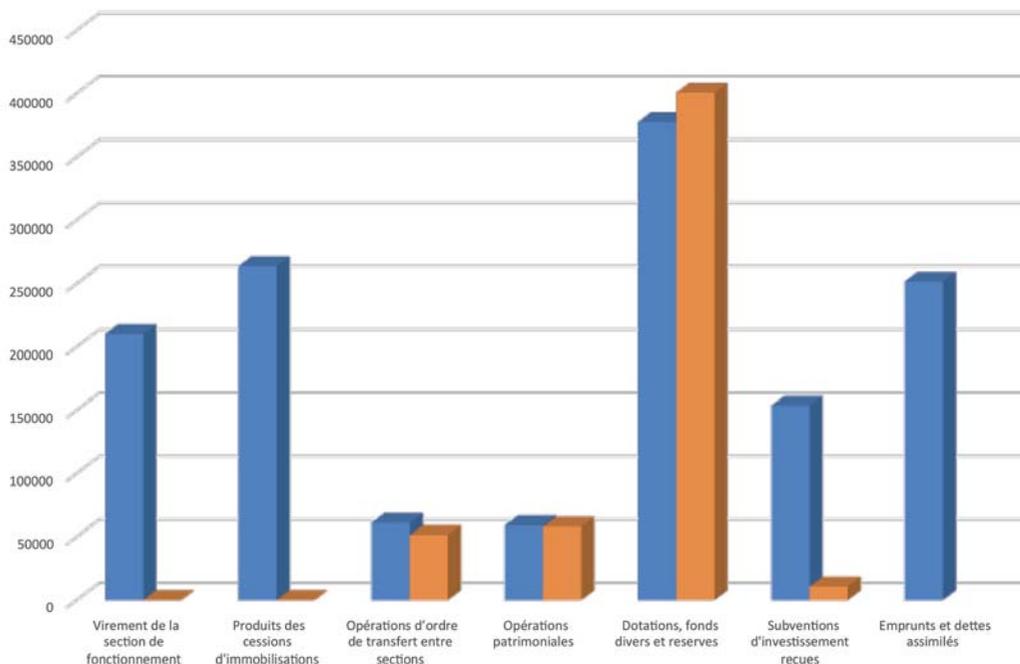


Chapitres	Désignation	Total Budget	Réalisé
021	Virement de la section de fonctionnement	210 175,81	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	263 300,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	60 990,05	51 357,11
041	Opérations patrimoniales	59 000,00	58 039,54
10	Dotations, fonds divers et reserves	377 417,03	400 406,24
13	Subventions d'investissement reçues	153 375,00	10 806,85
16	Emprunts et dettes assimilés	251 462,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	1 984,70
		1 375 719,89	522 594,44

BUDGET recettes d'investissement



RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT 2021



Résultat de clôture de l'exercice :

- Investissement (déficit) : - 94 895,13 €
- Fonctionnement (excédent) : 401 469,18 €
- Résultat de fonctionnement Cumulé (autofinancement) : 972 650,79 €

Mieux comprendre un budget communal

Quelques explications...

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale car il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. Beaucoup plus complexe qu'un budget ménager, le budget communal est à la fois un acte de **prévision** (c'est un programme financier qui évalue les recettes à encaisser et des dépenses à faire sur une année) et un acte d'**autorisation** (c'est un acte juridique qui autorise le maire à engager les dépenses votées par le conseil municipal).

- **Le budget primitif (BP)**, prévisionnel, compte les prévisions de recettes et de dépenses votées par les conseillers municipaux pour une année en fonctionnement et en investissement. C'est le seul budget qui lève l'impôt, il est donc particulièrement important : il doit tout prévoir. Le budget primitif, et le taux des impôts locaux, doivent être votés avant le 15 avril de chaque année, ou le 30 avril en cas d'élections.

- **Le compte administratif (CA)** permet de constater la réalisation du budget primitif. C'est un **relevé exhaustif des opérations de recettes et de dépenses réalisées pendant l'exercice comptable**. Il permet de juger de la bonne gestion de la commune (taux de réalisation des prévisions budgétaires, répartition des dépenses d'investissement, sous-estimation ou surestimation). Le compte administratif est sous la responsabilité du maire, il doit être approuvé au plus tard le 30 juin de l'année qui suit l'exercice. Le comptable du Trésor élabore de son côté un Compte de Gestion qui doit être parfaitement identique au CA et transmis au Maire au plus tard le 1^{er} juin.

Fonctionnement, autofinancement et investissement

Un budget communal ne fonctionne donc pas simplement comme une trésorerie, avec des entrées et des sorties : il résulte de l'équilibre comptable entre la section de fonctionnement et la section d'investissement, via ses capacités d'autofinancement.

La section de fonctionnement comprend :

Les Dépenses de fonctionnement

- les opérations de gestion courante (fournitures diverses, assurances, électricité, eau, téléphone, entretien et petites réparations des locaux et des véhicules, alimentation, locations...)
- les frais de personnel,
- les intérêts de la dette,
- les subventions aux associations,
- l'autofinancement (c'est-à-dire l'excédent dégagé).

Les Recettes de fonctionnement

- les impôts locaux (taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties, taxe d'habitation, contribution économique territoriale),
- la dotation globale de fonctionnement versée par l'État,
- les produits de l'exploitation du domaine et des services publics locaux (loyers, cantine, garderie...).

La section d'investissement comprend les opérations en capital qui ont pour effet d'augmenter la valeur du patrimoine de la commune.

Dépenses d'investissement :

- les travaux neufs,
- les grosses réparations,
- les acquisitions de terrains et d'immeubles,
- le remboursement du capital des emprunts.

Recettes d'investissement :

- les subventions d'investissement,
- les fonds de concours,
- les ventes de terrains et d'immeubles,
- les emprunts (capital),
- les reversements du fonds de compensation de la TVA,
- l'autofinancement.

L'autofinancement fait le lien entre la section de fonctionnement et la section d'investissement. Il met en valeur le patrimoine et l'équipement de la commune, son maintien et son développement. C'est l'excédent des produits de l'activité (la section de fonctionnement) qui le finance.

Plus cet autofinancement est important, plus la commune a de possibilités d'investir, et donc d'enrichir son patrimoine et d'accroître son attractivité, tant vis-à-vis d'une population nouvelle que vis-à-vis d'agents économiques cherchant à s'implanter. Le but de toute préparation budgétaire est par conséquent d'obtenir un autofinancement aussi élevé que possible.

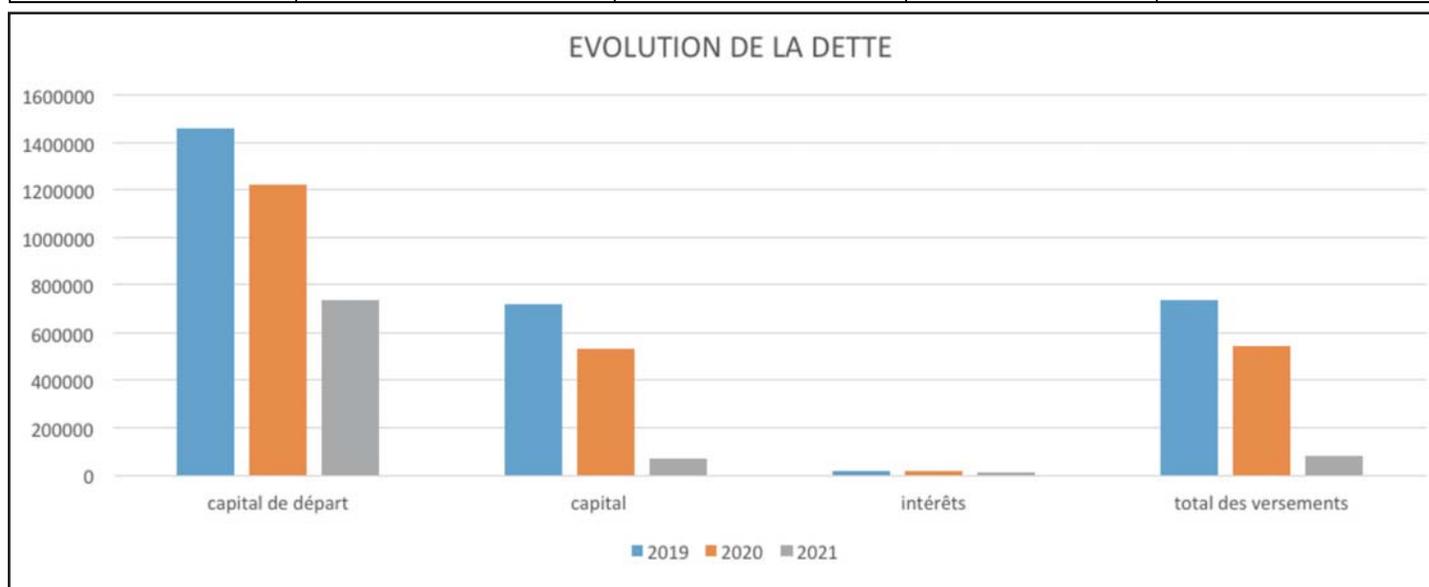
Cet autofinancement doit prioritairement financer le remboursement du capital des emprunts puis, avec le solde restant, financer des investissements nouveaux. Il est également important de prendre en compte les frais de fonctionnement générés ensuite par le nouvel équipement acquis par la commune (qui varient de 2 à 20 % selon les investissements réalisés).



Bilan provisoire 2021 de Saint-Just-Luzac.

Grâce au rachat de l'emprunt relais pris pour la réhabilitation de la salle multifonctionnelle « Au Mitan des marais » dans l'attente du versement des subventions, la gestion de la dette est parfaitement maîtrisée et en nette régression :

ANNEE	Capital de départ	Capital	Intérêts	Total des versement
2019	1 461 803.03 €	718 089,31 €	17 574 .03 €	735 663.34 €
2020	1 219 998.54 €	531 739,00 €	13 312.08 €	545 051.08 €
2021	735 768.14 €	65 858.32 €	11 229.39 €	77 087.71 €



Pour rappel les chiffres de 2020 ont été arrêtés comme suit :

En section d'investissement :

Dépenses	Prévu	1 213 322.79 €
	Réalisé	779 050.61 €
Recettes	Prévu	1 213 322.79 €
	Réalisé	488 574.98 €

En section de fonctionnement :

Dépenses	Prévu	1 706 243.49 €
	Réalisé	1 187 245.18 €
Recettes	Prévu	1 706 243.49 €
	Réalisé	1 359 248.20 €

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement (déficit) :-290 475.63 €

Fonctionnement (excédent):399 178.59 €

Résultat de fonctionnement Cumulé (autofinancement) :571 181.61 €

En 2021 le compte administratif provisoire est :

En section d'investissement :

Dépenses	Prévu	1 375 719.89 €
	Réalisé	617 489.57 €
Recettes	Prévu	1 375 719.89 €
	Réalisé	522 895.13 €

En section de fonctionnement :

Dépenses	Prévu	1 584 982.86 €
	Réalisé	1 274 914.96 €
Recettes	Prévu	1 584 982.86 €
	Réalisé	1 676 384.14 €

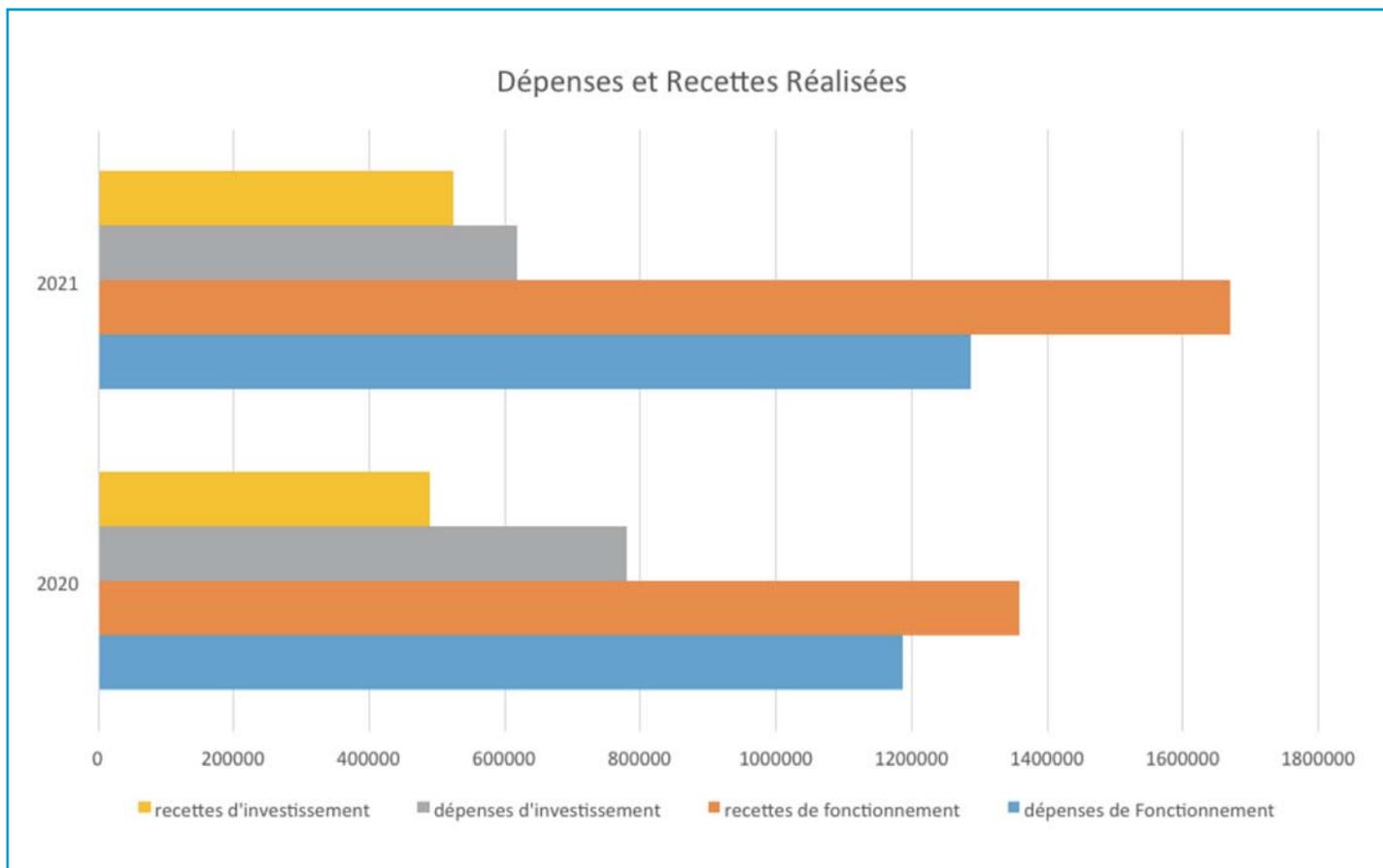
Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement (déficit) :- 94 895.13 €

Fonctionnement (excédent):401 469.18 €

Résultat de fonctionnement Cumulé (autofinancement) :972 650.79 €

Mieux comprendre un budget communal



La situation sanitaire a pesé sur la comptabilité, notamment en section de fonctionnement, car l'école a été fermée plusieurs semaines lors des confinements de 2020, modifiant les prévisions de charges et de recettes à caractère général tout en pesant sur les salaires. En 2021 la situation a été plus stable.

Les prévisions budgétaires inscrites en investissement n'ont été que partiellement engagées car seuls les marchés de maîtrise d'œuvre des travaux de réhabilitation de l'école et des changements des huisseries et des chaudières de l'hôtel de ville et des bâtiments scolaires ont été lancés et attribués. Les travaux débiteront sur 2022. Il en est de même pour les acquisitions et ventes de patrimoine pour lesquelles les démarches administratives ont été menées en 2021 et seront réalisées en 2022.

En conclusion, on constate au terme de cet exercice budgétaire que le déficit d'investissement baisse, que l'autofinancement augmente et que la gestion de la dette est parfaitement maîtrisée.



Conformément à la loi (article L 2123-23 du CGCT) « **Moralisation et Transparence de la Vie Publique** » l'ÉTAT RECAPITULATIF ANNUEL DES INDEMNITÉS DES ÉLUS qui sera présenté avec le prochain compte administratif sera le suivant :

	Depuis la loi du 27 décembre 2019 qui revalorisait les indemnités des élus des communes entre 1 000 et 3 499 habitants le barème est le suivant :	Indemnités nettes perçues par les élus de Saint-Just-Luzac
Indemnité mensuelle imposable du maire	2 006.93 € bruts	1 589.49 €
Indemnité mensuelle des adjoints	770.10 € bruts	625.77 €
Indemnité mensuelle d'un conseiller délégué		201.86 €

Le Service Civique



La Commune de Saint-Just-Luzac a ouvert trois postes en « Service Civique » qui s'adressent aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme, souhaitant s'engager pour une période de 6 à 12 mois au sein des services communaux. Deux jeunes seront affectés dans

les services périscolaires et un autre auprès des agents des services techniques.

L'objectif de l'engagement de service civique est à la fois, de mobiliser la jeunesse face à l'ampleur des défis sociaux et environnementaux, et de proposer aux jeunes un nouveau cadre d'engagement, dans lequel

ils pourront mûrir, gagner en confiance en eux, en compétences, et prendre le temps de réfléchir à leur propre avenir, tant citoyen que professionnel. Il a également pour objectif d'être une étape de vie au cours de laquelle des jeunes de toutes origines sociales et culturelles pourront se côtoyer et prendre conscience de la diversité de notre société. Loin du stage centré sur l'acquisition de compétences professionnelles, le Service Civique est donc avant tout une étape de vie, d'éducation citoyenne par action, et se doit d'être accessible à tous les jeunes, quelles qu'étaient leurs formations ou difficultés antérieures.

Ce dispositif s'inscrit dans la volonté de la collectivité de développer une politique jeunesse innovante en offrant notamment à tous les jeunes du territoire la possibilité de s'engager dans des projets d'intérêt général leur permettant de devenir des citoyens acteurs d'un meilleur vivre ensemble.

Si vous avez entre 16 et 25 ans, que vous souhaitez travailler auprès des enfants ou dans les espaces verts, que vous êtes responsable et autonome – n'hésitez pas à adresser votre candidature à la mairie.

Modification des effectifs de la ville

À l'occasion du départ des deux agents de police municipale, l'organisation et la répartition des tâches ont été révisées. Les effectifs compteront désormais un seul policier municipal dont les missions principales en qualité de police de proximité en collaboration avec la gendarmerie nationale sont :

- la prévention et la surveillance du bon ordre public,
- la tranquillité, la sécurité et la salubrité publiques.

Afin de prendre en charge les missions plus « administratives » jusque-là réalisées par les agents de Police Municipale, comme la gestion du cimetière, les alignements, les arrêtés de circulation, un demi-poste a été créé au secrétariat.



Commémorations

Place de Verdun 8 mai – 11 novembre

Chaque année la population est invitée à se rendre devant le Monument aux Morts de la place Verdun pour se souvenir...

Mais ces souvenirs s'estompent. L'un marque l'armistice de la Première Guerre mondiale il y a plus de 100 ans maintenant et l'autre la fin de la Seconde Guerre mondiale il y a plus de 70 ans.

Qui peut aujourd'hui nous raconter la vie quotidienne pendant ces deux guerres, les souffrances des soldats qui combattaient pour une France libre ? Certainement plus ceux qui ont vécu ces 2 périodes.

C'est la raison pour laquelle il est nécessaire et c'est de notre devoir, de se souvenir de ces hommes et ces femmes qui ont lutté au péril de leur vie pour de réelles valeurs humaines.

Tel est le sens de ces cérémonies du souvenir auxquelles sont conviés les associations patriotiques, les porteurs drapeaux infatigables malgré le poids des années, les autorités civiles et militaires, les parents et surtout les enfants pour qui le mot Paix doit avoir un sens dans notre monde fragile.

Merci aux enfants et aux parents pour leur présence.



Libre expression

LA PAROLE AUX ÉLUS MINORITAIRES

Chères habitantes et chers habitants,

M. Bouzon Jean-Michel est la tête de liste de l'opposition de Saint-Just-Luzac.

Avec ses colistiers, Martine Fougeroux, de Mauzac, Serge Lapeppe, de La Puisade et Jean-Lou Chemin, de Luzac, ils siègent aux séances du conseil municipal.

Après la lecture de la Charte de l'élu local lors du premier conseil municipal, « je voulais croire que Madame la Maire ferait preuve de transparence et serait vraiment la maire de tous les Saint-Justais, Luzacais et les habitants de tous ses hameaux. Je me suis rendu compte au fur et à mesure qu'il n'en était rien. Nous sommes considérés comme des parias. Nous n'existons pas, nous ne sommes invités à aucun groupe de travail. Tout est fait pour compliquer notre présence. L'opposition, quelles que soient les difficultés, continuera de siéger. Nous serons présents par respect pour ceux qui nous ont élus et toujours à leur écoute ».

1/ Je souligne que dans la situation difficile que nous vivons, Mme la Maire a fait voter une augmentation de ses indemnités mensuelles de 400 euros ce qui porte ses indemnités à 2 000 euros. Soit une augmentation pour nos six élus de la commune et pour la durée du mandat de 100 000 euros.

2/ La commune a laissé partir trois éléments de grande valeur pour le fonctionnement de notre commune.

Après le départ de Marie Claude, secrétaire générale des services de la mairie pour la mairie de Cozes, c'est au tour de nos deux policiers municipaux de répondre à une proposition afin de quitter ce navire endommagé, Ludovic a rejoint la commune de Saint-Pierre -d'Oléron, Cindy a répondu à une offre pour la mairie de Saujon. Nous les comprenons et leur souhaitons bonne continuation.

3/ La commune, dont Mme la Maire a fait valider par le conseil municipal avant Noël l'achat de l'hôtel/restaurant de Saint-Just pour la coquette somme de 400 000 euros, créant une concurrence directe avec le Petit Saint-Just, bar/restauration ayant pour propriétaire des murs, la commune elle-même.

L'avenir nous a toujours inspiré, que cette nouvelle année soit porteuse d'espérance. Permettez-moi de vous souhaiter au nom de toute l'équipe une très bonne année 2022. Dans cette période particulièrement bouleversée, que vous souhaiter de mieux que la santé !

N'hésitez pas, nous sommes là pour faire entendre votre voix au conseil municipal mais aussi à la communauté de communes.

Contactez-nous au 06.71.63.44.27.

LA PAROLE AUX ÉLUS MAJORITAIRES

Nous continuons à travailler avec enthousiasme les projets de notre programme. Le plus beau projet que nous avons démarré rapidement dès notre élection est la restructuration de l'école.

Nous avons bien d'autres projets en cours (voir les différents articles sur la revitalisation de la place Papin, l'action logement appelée OPAH, les traverses des bourgs de Mauzac et des Touches...)

Tous ces projets sont abordés et discutés en commissions auxquelles sont conviés et peuvent participer, s'ils sont intéressés, les 19 élus qui forment le conseil municipal.

Pour les questions que vous vous posez, les problèmes que vous rencontrez, les adjoints sont à votre écoute. Il suffit de prendre rendez-vous avec eux. Vous pouvez aussi formuler ces demandes via le site internet de la commune <https://www.st-just-luzac.fr>.

Un cahier est désormais mis à votre disposition au secrétariat conformément à la demande de Mme Fougeroux lors de la dernière commission communication.

À noter qu'au vu de la situation sanitaire actuelle et de l'application du protocole, en particulier à l'école, qui génèrent un absentéisme exceptionnel, les adjoints sont au quotidien en première ligne pour suppléer les absences des agents auprès des enfants.

Grâce à leur implication et à celle des secrétaires de mairie, les services périscolaires ont pu être assurés tous les jours malgré cette recrudescence de cas-contact. Tout est fait pour éviter la désorganisation des services pour le bien-être des enfants et des familles.

Avec la même implication, les adjoints se déplacent sur le terrain pour répondre aux problématiques tant collectives qu'individuelles, sans oublier le temps de convivialité partagé avec nos aînés lors de la remise d'un cadeau à l'occasion des vœux.

L'ensemble des élus majoritaires vous souhaite une bonne année en restant à vos côtés et à votre écoute.



Dossier spécial rentrée 2021

► Rentrée scolaire - Groupe Eric Tabarly

Jour de la rentrée

Après un été dans l'attente des consignes face à l'évolution de la Covid, c'est sous un soleil radieux que la rentrée des classes s'est effectuée.

Parents, enfants attendaient avec impatience l'ouverture des portails. Les enfants ont été accueillis par leurs enseignants après appel dans le respect du protocole sanitaire toujours en vigueur.

Pour les classes maternelles et CP, un seul parent était autorisé à accompagner son enfant dans la classe.



Rectificatif :

Une erreur s'était glissée dans le journal « *Le Littoral* » sur le nombre des élèves scolarisés au groupe scolaire Éric Tabarly

Effectif réel :

Classes maternelles : 76 élèves.

Classes élémentaires : 115 élèves.

Rappel des horaires pour l'ouverture des portails

Classe	Rentrée	Arrêt des cours matin	Reprise	Sortie le soir	Portail
GS/CP	8H35	12H00	13H20	16H05	MAIRIE
MS/GS	8H40	12H00	13H25	16H05	MAIRIE
PS/MS	8H45	11H45	13H25	16H10	MAIRIE
CP	8H35	12H00	13H20	16H10	PREAU
CE1	8H40	12H00	13H20	16H10	Porte classe donnant sur l'extérieur
CE2	8H40	12H00	13H20	16H10	Portillon parc
CM1	8H35	12H00	13H20	16H15	PREAU
CM2	8H35	12H00	13H20	16H15	Portillon parc

Les travaux

Comme chaque été, des travaux ont été effectués au groupe scolaire. Certains sont faits par les services techniques de la commune. Il s'agit de l'entretien du parc, des jardins pour les élèves, du bac à sable (le sable est changé régulièrement).



À la demande des enseignants, d'autres travaux sont réalisés par Alban en charge des bâtiments. Ils permettent d'apporter aux élèves un certain confort.

Cette année, l'effort a été porté sur le rangement. Pour des travaux plus conséquents, la commune a fait le choix de faire travailler les entreprises locales.

PLOMBERIE

Un plombier est venu mettre un lavabo et un chauffe-eau dans les classes qui n'en avaient pas pour satisfaire aux exigences des me-

ures sanitaires dues à la Covid (coût 5701 €).

ÉLECTRICITÉ

Des travaux d'électricité ont été effectués pour l'installation de prises de courant, blocs, etc. pour les ordinateurs.

(Coût : 2794 €)

INFORMATIQUE

L'accent a été mis sur l'équipement informatique de toutes les classes de l'école pour un coût de 22 521 € avec une subvention

de 4 838€ dans le cadre du plan de relance numérique.

L'ancien équipement est parti pour le recyclage.

Description de l'équipement :

- 5 PC portable : 1 pour chaque classe primaire.
- 1 PC portable pour la directrice
- 5 PC Fixes pour les classes primaires + 5 cartes WIFI
- 5 Bornes WIFI
- 5 Enceintes bluetooth
- 2 Tableaux Blancs Interactifs, classes de Mme Poisson et M. Amory ainsi que passage de câbles HDMI et USB
- 1 NAS (système pour sauvegarder le travail journalier des classes)
- 1 classe mobile avec armoire à roulettes équipée de 15 tablettes numériques
- 1 baie informatique
- 1 accès VDSL (débit supérieur à celui de l'ADSL) séparé de l'accès de la mairie
- extension de blocs de prises électriques dans les classes
- des meubles de rangements haut et bas ont été installés dans la classe de M. Puard.



Borne WIFI.



Baie informatique.



Tableau numérique interactif.



Meubles pour l'informatique.



Classe mobile pour rangement de 15 tablettes numériques.

Ce choix d'équiper l'école a été décidé et voulu par l'équipe municipale pour permettre aux enfants d'accéder à l'aide qu'apporte l'informatique dans l'enseignement.

Ainsi l'école a un équipement aussi performant que ce que l'on trouve plutôt dans les structures des grandes villes. Cette dépense va dans le sens de l'égalité des chances donnée aux enfants de notre commune.

Paroles aux enseignants

*Le tableau numérique,
c'est riche, interactif et pédagogique
à consommer avec technique.
C'est fantastique !!*



*Un bel outil
pour apprendre
et progresser.*



*Le nouveau coin informatique
permet aux enfants d'utiliser
quotidiennement les outils numériques.
Pour les CM2 c'est important afin de
préparer le passage au collège.*



*Des outils numériques
de qualité
au service des élèves
et de leurs enseignants.
C'est vraiment classe !*



▶ Transports scolaires

Un tracé a été matérialisé devant la bibliothèque pour l'emplacement du bus, ce qui sécurise les enfants et les parents.



L'opération « Place Verdun » a pu être réalisée cette année.

Cette dépense (51 000 €) était nécessaire pour deux raisons :

- Ce parking est très fréquenté matin et soir pour accompagner les enfants à l'école.
- Le revêtement est maintenant apprécié pour sa propreté et son confort.

Les travaux de la traverse de Luzac ont entraîné des changements d'itinéraires sur quelques mois.

Le point de ramassage scolaire de la Place Jean Hay est remplacé par le point créé dans la zone artisanale. Un abribus provisoire a été fabriqué par nos services techniques.



Prenons patience le temps des travaux. Il devenait nécessaire de refaire la rue du Temple et la rue des Acacias pour la sécurité de tous les usagers avec la création de trottoirs et un rétrécissement de la chaussée au niveau de l'arrêt de bus pour réduire la vitesse.

► Restructuration de l'école

Pour rappel, l'école de Luzac a été fermée en 1998. Un regroupement des classes s'est effectué en 1998/1999.

Quelques travaux ont été réalisés dans les classes existantes de l'ancienne école de Saint-Just et les classes de la partie maternelle ont été entièrement construites.

Ainsi est né le groupe scolaire Éric Tabarly, inauguré en septembre 1998.

Mais aujourd'hui, vingt ans après, cet ensemble a besoin d'évoluer au vu de l'augmentation du nombre d'élèves. Si des travaux d'entretien ont régulièrement été réalisés, des besoins nouveaux liés à l'évolution de notre société sont nés.

Pour exemple : l'agrandissement de la garderie car, dans beaucoup de jeunes couples, les deux parents travaillent et inscrivent leurs enfants à la garderie.

Des réunions de travail ont déjà eu lieu sur l'année scolaire 2020/2021 avec le comité de pilotage qui comprend enseignants, représentants des parents d'élèves, personnel communal et élus.

Les besoins ont été listés dès début 2021, l'appel d'offres a pu être lancé en juin et le maître d'œuvre choisi en septembre. Les réunions de travail se poursuivent en parfaite collaboration avec l'architecte sélectionné, maître d'œuvre dans ce projet.



Classes maternelles et dortoirs.



Classes primaires.

► Piscine

La natation scolaire fait partie intégrante des programmes d'enseignement de l'école.

Quand cela est possible, le parcours de l'élève commence dès le cycle 1 (grande section) et c'est la volonté de la commune d'aller dans ce sens.

30 séances sont réparties sur l'année scolaire 2021/2022.

Coût sur l'année scolaire :

Piscine : 5 070 €
 Transport : 4 140 €

Total : **9 210 €**

pour 142 élèves soit : 64,86 € par enfant/an pris en charge par la commune.

Les séances de natation

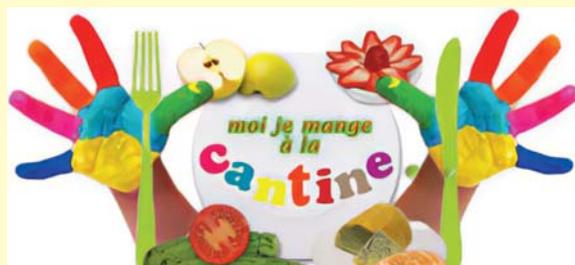
Classes	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
CE1/CE2		12/10 19/10 09/11 16/11 23/11		15/10 22/10 12/11 19/11 26/11
CM1/CM2	24/01 31/01 07/02 28/02 07/03		20/01 27/01 03/02 10/02 03/03	
CP/GS-CP	14/03 21/03 28/03 04/04 09/05		10/03 17/03 24/03 31/03 07/04	

► Restauration scolaire

Une école dans le milieu rural est le cœur de vie de la commune.

C'est pourquoi il est nécessaire de faire évoluer les bâtiments, l'équipement et de favoriser les activités des élèves. C'est le choix de l'équipe municipale en place de mettre les moyens financiers pour permettre d'accueillir dans de bonnes conditions les enfants mais aussi les enseignants et le personnel communal qui travaillent à leur contact.

Merci à vous tous, enseignants et parents de collaborer positivement à notre démarche pour que résonnent les rires et la joie de vivre dans notre commune.



La restauration scolaire est un service facultatif pour lequel l'organisation et la préparation des repas sont très encadrés par les textes. La Covid-19 a renforcé encore plus les contraintes et les obligations des maires qui étaient déjà nombreuses : équilibre alimentaire, circuits, hygiène, stockage, menus adaptés aux besoins nutritionnels des enfants, quantité en fonction de leur âge, repas végétariens, éléments bio, diminution du plastique, etc.

Chaque jour, la commune de Saint-Just-Luzac accueille à la cantine en moyenne 162 enfants de la petite section de maternelle au CM2. Pour préparer les repas, elle a choisi d'avoir un cuisinier qui les confectionne et tient compte des goûts des enfants tout en respectant l'ensemble des préconisations nationales.

Ce service pèse lourd dans le budget communal d'autant que Madame le Maire a fait le choix de maintenir les effectifs périscolaires renforcés liés à la mise en œuvre des contraintes sanitaires et qu'à ce jour 18 000 € d'impayés sont constatés en nos comptes. Rappelons qu'un repas est facturé aux familles 2,95 € alors que son prix de revient est d'environ 7 €.

Pour les familles qui le souhaitent, la commune peut mettre en place un contrat de prélèvement automatique mensuel qui permet de simplifier et réguler les paiements. Il suffit pour cela d'en faire la demande auprès des services administratifs de la ville (Tél. : 05 46 85 13 03).

D'autre part, devant la recrudescence de l'indiscipline et de l'irrespect de certains enfants, en plus du règlement interne signé par les parents lors de leur inscription à la cantine, il a été décidé cette année de mettre en place un système de « cartons jaunes », fiches navettes permettant aux parents de prendre connaissance des agissements de leur enfant le jour même.

Pour maintenir un service de qualité et permettre aux enfants de déjeuner dans une ambiance agréable, nous avons besoin d'agir avec vous, parents. Et c'est en ce sens que Madame Ephrem, maire-adjoint en charge des affaires scolaires et périscolaires, reste à votre écoute pour résoudre avec vous des situations difficiles.

► Pont de la Bergère (journées déportation/résistance)

Chaque année, deux cérémonies ont lieu au Pont de la Bergère qui se situe aux abords de la D.18 en direction de Saint-Jean-d'Angle. Ce sont des cérémonies du souvenir qui permettent de graver dans nos mémoires des faits de résistance qui se sont déroulés pendant la Seconde Guerre mondiale.

Au milieu de ces marais, par 3 fois, des caisses d'armes ont été parachutées par les avions alliés. C'était en 1943. En Charente-Maritime les résistants du réseau « Honneur et Patrie », ont récupéré ces armes pour éviter qu'elles ne soient noyées dans l'eau des marais et les ont cachées. Mais malheureusement ils furent dénoncés, arrêtés et torturés pour finalement être jugés sommairement.

Fusillés, déportés : tel fut leur sort car le « Réseau Honneur et Patrie » fut démantelé et le groupe Marennes Saint-Just décimé.

Il est nécessaire de rappeler notre histoire locale qui s'inscrit dans la grande Histoire de la France. Car des familles qui vivent sur notre territoire ont vu un des leurs s'engager souvent très jeune dans ce combat, au péril de sa vie, pour retrouver la liberté et la dignité de la France.

C'est le sens du Devoir qui s'inscrit dans l'histoire de ce lieu avec les valeurs de la République : **Liberté, Egalité, Fraternité.**



► Balade festive

Le 25 septembre 2021, une balade festive a eu lieu dans les marais de Saint-Just-Luzac.

Cette balade s'adressait à tous et en particulier aux nouveaux habitants auxquels il fut envoyé une invitation pour découvrir leur nouvelle commune.

Cette manifestation fut organisée par Claude Jousselin, adjoint à la communication et aux associations et Olivier Chère, adjoint à la voirie et aux bâtiments.

La cinquantaine de participants s'est promenée du côté des marais salés de Luzac jusqu'à Boisrond.

Un petit crachin n'a pas entaché la bonne humeur de tous, très attentifs aux explications diverses de nos trois guides.

Caroline nous racontait çà et là l'histoire des bâtiments visités avec la vie de ceux qui les occupaient.

Pour Pauline et Sandrine c'était la formation des marais, des circuits hydrauliques, de la faune et de la flore.

Anne Lise a présenté la culture des gambas et de la salicorne.



Eddy, du Fournil de Clovis, nous expliquait sa façon de travailler les différentes farines qui donnent ce goût si spécial aux différents pains, Christophe Mignon (dernier saunier sur Saint-Just-Luzac) la culture du sel, et Yannick l'élevage.

C'était bien sûr pour nous mettre l'eau à la bouche après un parcours de 4 à 5 km car une dégustation de produits locaux issus de leurs exploitations, nous attendait à la ferme.

Pour l'amusement et les fous rires, le retour vers les voitures s'est effectué... en bétailère !



D'autres balades de découverte organisées par la commune auront lieu en 2022 sur d'autres lieux.

Soyez attentifs aux dates qui seront divulguées au cours de l'année et inscrivez-vous pour ce merveilleux moment de convivialité.

Tarifs de location des salles

	Tarif location		Tarif acompte		Commentaires
	Week-end	Journée	Week-end	journée	
Salle de spectacle / réceptions *					
Associations communales / intercommunales	250 €	150 €	50 €	50 €	1 mise à disposition gratuite par an (selon article 2-2 du règlement intérieur) avec 50 € de participation aux frais de fonctionnement
Programmation communale					
Mise à disposition gratuite					
Associations hors commune	400 €	200 €	100 €	50 €	
Particuliers	400 €	200 €	100 €	50 €	
Entreprises (salons-séminaires)	450 €	250 €	150 €	75 €	
La journée					
Salle expo		75 €		25 €	

Caution	
Ménage (salle expo)	80 €
Ménage (salle de spectacle)	200 €
Location Bâtiment	500 €

Les bâtiments : vente / achat

Le 25 octobre 2021, le Conseil Municipal a pris deux décisions importantes concernant des bâtiments dans le centre de Saint-Just. À savoir : **les Cigognes et le restaurant le Saint-Just.**

Le bâtiment les « Cigognes » est constitué de 5 logements locatifs relativement petits sur 3 niveaux.

L'entretien en devenait très coûteux, il aurait fallu augmenter les loyers pour trouver un équilibre budgétaire. Cependant ces logements doivent rester à caractère social. C'est pour cette raison que la vente à un bailleur social fut décidée. **Prix de vente : 240 000 €.**

Outre les travaux d'entretien et de rénovation que ce bailleur engagera, les loyers resteront bien modestes. À savoir aux alentours de 5 € le m² alors qu'un particulier devrait tabler entre 8 € et 12 € le m².

Dans cette optique, la commune s'inscrit dans une politique sociale pour offrir à quelques personnes le droit de se loger dignement.

Quant au restaurant de la place Papin, il est du ressort de la commune de maintenir un cœur de bourg vivant, d'éviter qu'il se transforme en dortoir. **Prix d'achat : 357 000 €.**

Autour de la place, continueront à vivre les activités et commerces existants (boulangerie, salon de coiffure et esthéticienne, multiservices, commerce artisanal, entreprise de menuiserie et kiné/infirmiers).

L'achat par la commune du restaurant permettra d'attirer davantage de consommateurs toute l'année, de touristes et profitera à tous.

Il est à rappeler que la commune avait, il y a une dizaine d'années, racheté l'ancien Bar des Sports pour en faire 3 commerces. Bien lui en a pris dans cette décision après le départ du pharmacien, du boucher et la fermeture de ce bar.

Pour continuer ce programme de reconquête de cœur de vie dans cette partie de la commune, pourquoi ne pas penser à la construction de petites halles sur la place Papin pour y créer des animations avec un marché artisanal ou toute autre idée ?

En conclusion : l'un permet l'autre tout en respectant nos engagements sociaux ainsi que la revitalisation de la place Papin, d'autant plus que le Département et la Préfecture subventionneront à hauteur de 30 % cette opération.

Déchets

La régie des déchets est une compétence de la C.D.C (Communauté de Communes de Marennes).

Aussi les « déchets verts » sont inclus dans cette compétence.

La commune de Saint-Just-Luzac qui veut rendre un service aux personnes qui ne peuvent pas se rendre à la déchèterie, a réorganisé le ramassage de ces déchets verts.

Comme expliqué dans nos bulletins précédents, au vu des nombreux abus constatés, Clarice Chevalier, adjointe aux affaires sociales, a rencontré certains d'entre vous pour dresser une liste d'une vingtaine de personnes pour lesquelles ce service sera maintenu si nécessaire à leur demande.

Et nous avons pu constater un grand élan de solidarité entre voisins qui rassemblent leurs déchets verts pour les conduire à la déchetterie de façon groupée.

Pour information une augmentation de 15 % a été votée par la C.D.C pour la redevance des ordures ménagères de 2022.

► Vœux au personnel communal



Madame le Maire a conclu sur la fierté que chaque employé peut ressentir pour le travail, qu'il/elle accomplit au sein d'une commune dynamique.

Lors des vœux au personnel du 17 décembre 2021, Madame le Maire a rappelé que les employés communaux sont au service de la population. En ce sens, les objectifs fixés pour chaque service doivent être respectés. Pour rappel, 7 hommes et 13 femmes travaillent pour la commune, dont 12 à plein temps.

Bien que répartis dans 3 services (voirie et bâtiments / secrétariat / école), l'esprit d'entraide et de coopération doit prévaloir pour le bien-être de tous.

C'est la recommandation faite par Madame le Maire qui estime que chacun doit faire remonter les problèmes qu'il rencontre sur le terrain pour y trouver une solution ensemble. Madame le Maire a aussi rappelé que Saint-Just-Luzac est une commune rurale qui change et évolue dans le bon sens.

Pour 2 000 habitants, l'école compte 200 enfants. C'est un bon ratio, preuve de l'attraction de notre commune pour de jeunes couples.

► Recensement de la population

Petit rappel historique sur le recensement de la population



Le recensement de la population a pour objectifs le dénombrement des logements et de la population résidant en France et la connaissance de leurs principales caractéristiques : sexe, âge, activité, professions exercées, caractéristiques des ménages, taille et type de logement, modes de transport, déplacements quotidiens.

Institué en 1801, le recensement se déroule tous les 5 ans pour les communes de moins de 10 000 habitants, pour les autres commune l'enquête est organisée annuellement auprès d'un échantillon de 8 % de la population, dispersé sur l'ensemble de leur territoire.

Les informations recueillies intéressent les collectivités territoriales, les services de l'État mais aussi les entreprises, sociologues, urbanistes...

Elles sont une aide pour définir :

- au niveau national, les politiques sociales et les infrastructures à mettre en place et le calcul des dotations de l'État ;
- au niveau local, les politiques urbaines, de transport, de logement, d'équipements culturels et sportifs, les infrastructures scolaires et la mise en place de structures d'accueil pour les jeunes enfants et les personnes âgées.

La population de Saint-Just-Luzac a été recensée en janvier/février 2018 : **2 006 habitants**.

La population totale arrêtée officiellement par l'INSEE au 1^{er} janvier 2019 : **2 059 habitants** (moyenne des 5 dernières années).

Le prochain recensement de la population aura lieu en janvier/février 2023. Des agents recenseurs seront officiellement désignés et visiteront chacun d'entre vous. Ils vous seront présentés sur un prochain bulletin.

► État civil

Nombre de naissances en 2021 : 27

Nombre de décès : 15

Nombre de mariages : 8

Nombre de PACS : 3

Nombre de nouveaux habitants : 22

Nombre d'habitants : 2059

Petit bilan relatif à l'urbanisme dans notre commune

Dossiers d'urbanisme :



On a observé en 2021 une grosse augmentation des demandes d'autorisation d'urbanisme déposées en Mairie.

En effet en **2020**, 37 permis de construire avaient été déposés alors qu'en **2021**, 95 nouvelles constructions ou extensions ont

été instruites par les services de la CCBM. Cette augmentation se constate également sur les demandes de travaux pour lesquelles on est passé de 51 à 78 et les certificats d'urbanisme où la progression est plus faible (de 110 à 117), par contre les DIA (déclarations d'intention d'aliéner = ventes et achats de propriétés) passent de 58 à 91.

À ce jour, il reste peu de parcelles à vendre sur les nouveaux lotissements.

En fin d'année 2021 (octobre) la convention financière passée avec la CCBM pour l'instruction et l'accompagnement de la Commune en matière d'urbanisme a été modifiée. En effet désormais nos dossiers sont répartis entre la CCBM et les services instructeurs de la CARO (Communauté d'Agglomération Rochefort Océan).

Mais les frais d'instruction sont toujours à la charge de la commune.

Plan Local d'Urbanisme :



Le Plan Local d'Urbanisme élaboré en 2007 et modifié en 2021 pour pouvoir implanter sur notre territoire une nouvelle station d'épuration (maître d'ouvrage EAUX 17) sera révisé en 2022.

Un bureau d'étude sera choisi en début d'année après une procédure de mise en concurrence et nous accompagnera dans la réflexion des futures orientations en matière d'urbanisme et d'aménagement dans un souci de préservation de notre identité patrimoniale et environnementale.

Les éléments du SCOT seront inclus dans le PLU comme, laisser du foncier, envisager les « dents creuses », inciter les propriétaires à rénover leur maison, revoir la partie paysagère et enserrer les nouvelles réglementations. À plus long terme, la deuxième étape sera vraisemblablement l'adoption d'un PLUI.

Projet de territoire national :



Afin d'harmoniser sa politique de contractualisation avec les territoires, le Gouvernement souhaite unifier les dispositifs existants. L'objectif, au travers d'un projet de territoire, est d'inciter le bloc communal à décliner un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État.

Dans un premier temps un diagnostic du territoire a été élaboré : forces et faiblesses du territoire, enjeux qui en découlent, bilan des contractualisations précédentes, recensement des dispositifs existants et des actions en cours.

Sur le territoire de la CDC un projet de territoire a été élaboré dans lequel chaque commune a présenté ses projets à long, court et moyen terme.

Pour Saint-Just-Luzac les projets déposés sont :

- modification des systèmes de chauffages de l'école et de l'Hôtel de Ville ;
- travaux de l'Hôtel de Ville (changement des huisseries, accessibilité, accueil du public) ;
- revitalisation du centre-bourg (construction de halles, achat du restaurant) ;
- sécurité et mobilité douce (cheminement vert pour accéder au centre-bourg et à l'école) ;
- restructuration de l'école et du périscolaire ;
- maison médicale et paramédicale (à long terme) ;
- défense incendie (opération pluriannuelle).

Démarche d'incitation à l'amélioration de l'habitat (OPAH) :

Dans le cadre de sa politique Habitat, la Communauté de Communes du Bassin de Marennes a choisi d'investir en faveur de l'habitat privé à travers la mise en œuvre d'une OPAH sur l'ensemble de son territoire. La CCBM et ses partenaires se donnent les moyens d'action pour répondre à plusieurs enjeux :

Enjeu 1 : résorber l'habitat dégradé, vacant et obsolète.

Enjeu 2 : développer une offre locative abordable et de qualité.

Enjeu 3 : lutter contre la précarité énergétique.

Enjeu 4 : maintenir les personnes à domicile.

Enjeu 5 : intervenir dans une stratégie communautaire de revitalisation des centralités.

Le Conseil Municipal a validé le diagnostic et les enjeux à traiter sur le territoire de Saint-Just-Luzac ainsi que le projet de convention avec l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH). Les personnes et bailleurs sociaux qui répondent aux critères définis et qui en font la demande pourront donc bénéficier d'une aide afin d'améliorer leur habitat.

L'opération prendra effet au 1^{er} janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2026.



Le CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est une entité administrative à part entière, il est constitué paritairement de membres élus et d'autres nommés parmi la population (qualifiés dans le domaine social). Ils prennent des décisions au sein d'un conseil d'administration (CA) présidé par le maire. Son budget est essentiellement composé de subventions communales.

Le CCAS est donc un organisme communal différent de la mairie qui dispense auprès des plus démunis ou des personnes ayant un projet d'avenir, l'action sociale locale par le biais de petites aides extra-légales facultatives (exemples : participation au paiement d'une facture

de charges, caddy d'urgence, aide au paiement d'une formation et d'un matériel). Les demandes sont étudiées en fonction de critères préétablis et les décisions sont prises lors des CA.

Bien qu'il existe sur Marennes un CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) auquel Saint-Just-Luzac est rattaché, il nous semble essentiel de conserver cette structure de proximité. Madame Clarice Chevallier qui en est la vice-présidente est à l'écoute de tous, constitue les dossiers, visite les plus anciens...



Les travaux

La station d'épuration des eaux usées (STEP) :

Les travaux de raccordement en sous-sol ont débuté le 5 juillet 2021. Ainsi tout l'assainissement passant par les pompes de relevage de Luzac, Mauzac, Séquoïa Parc (La Josephtrie), sera traité par cette nouvelle station.

Quant aux travaux de la construction de la station, ils doivent être terminés fin 2023. L'investissement s'élève à 2 200 000 € HT pris en charge par EAUX 17.



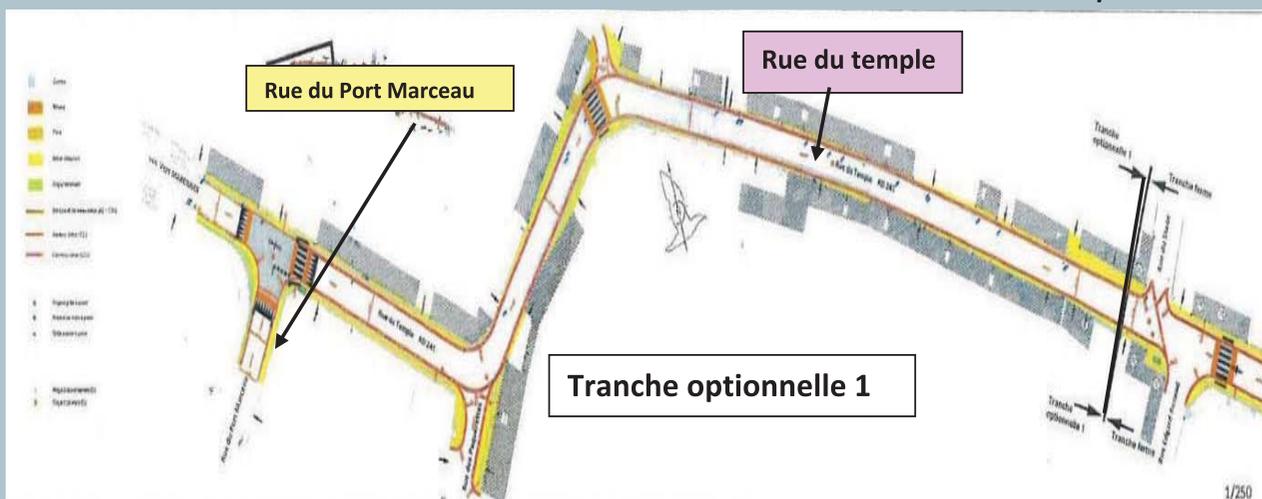
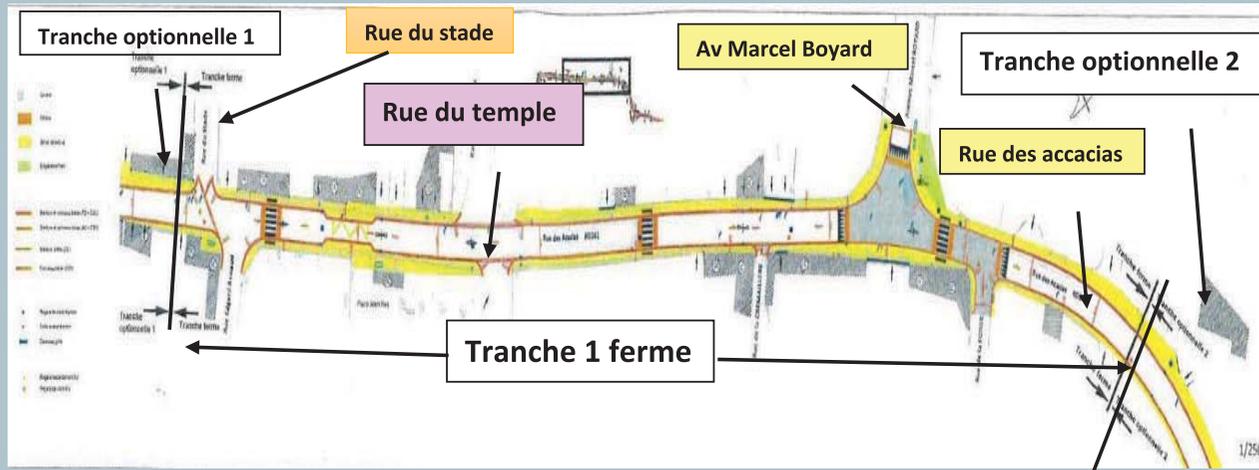
Travaux de raccordement.

Traverse de Luzac

Tranche 1 ferme et tranche optionnelle 1

Les travaux sur la RD 241 traversant Luzac, section située entre la rue du Port Marceau et la rue Jean Moulin se poursuivent. Le premier semestre 2021 a été consacré aux contrôles et au renforcement des évacuations de l'assainissement et du pluvial et l'enfouissement de toutes les lignes avec passage de la fibre. Les tuyaux en amiante ont été reti-

rés par des équipes spécialisées et selon un protocole très strict. Le pluvial sur les rues Marcel Boyard, du Stade et des Géraniums a été revu et corrigé en aval par la pose d'exutoires supplémentaires afin d'en faciliter son écoulement et d'éviter au maximum le risque d'inondation. La première section des travaux entre la rue Port Marceau et l'avenue Marcel Boyard est terminée depuis le vendredi 17 décembre 2021 avec la rénovation totale des trottoirs par pose d'un béton lavé et d'un enrobé sur la voie ouverte à la circulation.

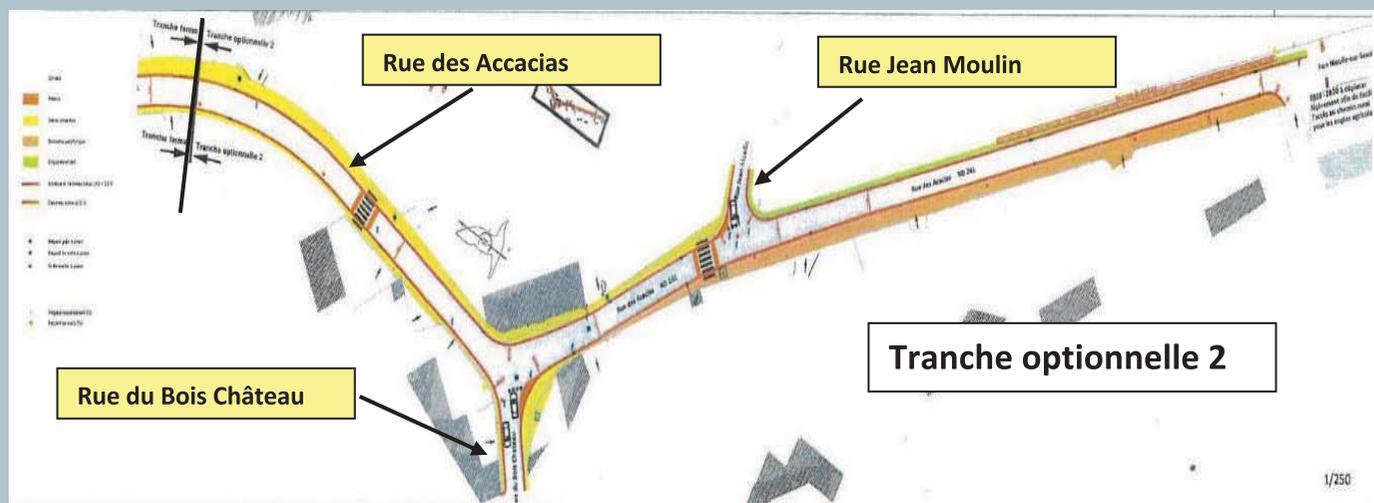


Tranche optionnelle 2

Les travaux sur la deuxième section (tranche optionnelle 2) située entre l'avenue Marcel Boyard et la rue Jean Moulin – rénovation des trottoirs et enrobé – ont débuté en janvier 2022 pour se terminer fin février. La somme engagée est de 563 292 € TTC dont 219 547,

20 € TTC à la charge de la commune.

Par ailleurs une nouvelle signalétique a été mise en place afin de lutter contre les vitesses excessives. Une zone 30 km/h est délimitée par des panneaux dans le secteur de Luzac.



Éclairage public :

La technologie LED « Light Emitting Diode » en français DEL « Diode Électro Luminescente » permet d'une part de faire des économies non négligeables et d'autre part elle offre un éclairage remarquable.

Ainsi nous avons développé cette technologie sur plusieurs sites de la commune, à savoir :

- Terrain de football	15 projecteurs	11 698 €
- Boulodrome	8 projecteurs	3 960 €



- Zone artisanale les 4 Moulins avec éclairage nocturne	11 luminaires	3 213 €
- Place de Verdun	3 luminaires plus un projecteur	4 391 €
- Rue du Temple Parking du Temple Rue des Acacias	27 luminaires	29 151 €
- Avenue Marcel Boyard	3 luminaires plus une horloge astronomique	7 232 €
- Parking du groupe scolaire	2 projecteurs	1 155 €

Place de Verdun :

Pendant les vacances de Pâques 2021, la place de Verdun a été entièrement rénovée par la pose d'un enrobé. Prochainement des amorces d'emplacements des véhicules seront peintes au sol afin de créer un stationnement ordonné. L'investissement s'élève à 51 000 € avec une subvention de 18 000 € du Conseil Départemental.



Parkings et stationnements voies publiques :

Des clous podotactiles réfléchissants ont été fixés au sol autour de l'église afin de matérialiser des emplacements de stationnement ainsi que des plots empêchant le stationnement dangereux entre l'église, la voie publique et devant les commerces place Papin.



Curage des fossés :

De nombreux fossés ont été entretenus et curés afin de faciliter l'écoulement du pluvial et ainsi éviter des inondations et accidents sur les voies publiques.

Four banal lieu-dit « La Puisade » :



Ce four très ancien a été nettoyé par nos services techniques pour mettre en valeur notre petit patrimoine. Il fera l'objet prochainement d'une restauration. Son histoire sera ainsi conservée au cœur même de ce petit hameau de La Puisade.

PATA (point a temps automatique) en colloration avec le syndicat de voirie :

Technique qui a pour objet la réparation des couches de roulement des voies ouvertes à la circulation routière. Concernant les voies communales la somme dépensée en 2021 s'élève à 26 573 €.

En ce qui concerne l'enrobé à froid qui permet de combler par exemple des ornières, ces travaux se font en régie, la somme dépenser en 2021 est de 8 485 €.



Projet concernant le groupe scolaire :

En raison d'une population croissante et d'une augmentation du nombre d'élèves, le projet d'une restructuration de l'école et du périscolaire (cantine et garderie) est déjà lancé. Un architecte « maître d'œuvre » a été désigné. Les esquisses et devis sont en cours d'établissement et nous seront présentés en janvier 2022. Les travaux vont démarrer suite à l'acceptation des plans de l'architecte. Nous espérons voir l'aboutissement de ce beau projet le plus rapidement possible.



Rénovation du chauffage et points d'eau école/mairie/salles/ associations :

La chaudière du groupe scolaire est en fin de vie. Des travaux concernant la rénovation du chauffage écoles/mairie/salles associations sont prévus en 2022. La maîtrise d'œuvre s'élève à 14 000 € TTC. Les travaux sont estimés à 159 441 € TTC.

Il est également prévu de changer des huisseries de la mairie et de l'école.

En raison de la pandémie, des lavabos avec chauffe-eau ont été installés dans toutes les classes pour un montant de 5 701 €.

Défense extérieure contre l'incendie :

En cas d'incendie, l'eau demeure l'agent d'extinction le plus utilisé. Il est crucial qu'un débit d'eau soit immédiatement disponible. Lorsque la pression y est suffisante, on peut installer des poteaux et des bouches en respectant des distances appropriées au sein du réseau.



Poteau



Bouche

Ces dispositifs doivent demeurer accessibles à tout moment et fonctionner immédiatement même si, heureusement, ils ne sont utilisés que très rarement. Pour cela des contrôles sont assurés régulièrement par les services compétents de la RESE.

Si nous ne rencontrons pas de problème particulier sur le bourg de Saint-Just, il n'en est pas de même en ce qui concerne les autres villages. Une étude hydraulique est en cours pour connaître la pression et installer ces dispositifs.

Si cette solution n'est pas possible, une autre est envisageable, à savoir : l'achat et l'installation de citernes souples de 60 m³ posées sur lit de calcaire et sable avec entourage de protection grillagé dont le prix à l'unité est d'environ 10 000 € TTC. Une citerne de ce type a déjà été installée sur Artouan.

Pour défendre les propriétés agricoles et ostréicoles, les bassins de rétention d'eau à proximité de ces bâtiments peuvent être utilisés. Il suffit d'y installer une crosse de pompage.

Nous avons saisi les services spécialisés de la RESE pour étudier, analyser les distances de sécurité des installations et dresser une liste de nos besoins, sous couvert du service incendie le SDIS.



Citerne souple



Jardins partagés :

Le terrain situé route des Cabassies, sortie Saint-Just par la rue de la Résistance a été débroussaillé et nettoyé.

Il va être aménagé, parcellé et labouré, prêt à être jardiné. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître en contactant le référent Yannick Daunas au 06 73 98 75 90.

Élections 2022

• Élection présidentielle

1^{er} tour : 10 avril 2022 – 2^e tour : 24 avril 2022 pour une durée de mandat de 5 ans.

• Élections législatives

1^{er} tour : 12 juin 2022 – 2^e tour : 19 juin 2022 pour une durée de mandat de 5 ans.

Date limite d'inscription sur les listes électorales : 4 mars 2022.

Deux possibilités d'inscription :

- soit à l'accueil de la mairie : CERFA complété – Pièce d'identité (carte d'identité – passeport) – Justificatif de domicile (-3mois à la date de dépôt de l'inscription).

- soit en ligne : Demande d'inscription sur les listes électorales.

Il est possible, dans le doute de vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote sur le site du Service Public.

En cas d'empêchement le jour d'une élection, il est toujours possible de voter par procuration.



Les nouveaux commerces et entreprises

La Ferme de Mauzac



Bénédicte et Laurent, éleveurs de vaches charolaises, vous proposent des colis de 5 ou 10 kg de viande de bœuf conditionnée sous vide en vente directe.

Les animaux, nés et élevés à la ferme, passent la majeure partie de l'année à pâturer dans les marais et sont nourris en bâtiment avec du foin de prés salés, du fourrage humide et des compléments sans OGM enrichis en graines de lin (oméga 3) afin de produire une viande goûteuse et d'une grande tendreté.

Appelez au **06 09 10 70 62**.

Facebook : La Ferme de Mauzac Vente de colis de bœuf.

https://www.colis-viande-producteur-mauzac.fr.

Contrôle technique Praud Jérôme

Situé dans la Zone Artisanale des Vignes, Jérôme sera heureux de vous accueillir dans son centre de contrôle technique du lundi au vendredi.

La courtoisie, les conseils, l'écoute et la communication seront ses priorités lors de votre visite.

Il prendra en charge tout type de véhicules de moins de 3,5 T c'est à dire les véhicules légers, les utilitaires, les 4x4, les électriques, les hybrides, les camping-cars, les véhicules de collection et les véhicules spécifiques.

Alors n'hésitez pas à prendre rendez-vous par téléphone ou en ligne dès l'ouverture prévue début février (en attente d'agrément de la préfecture).

Plus d'infos: mail: controletechpraudjerome@orange.fr

internet: www.controletechniquepraud.fr Tél. : **05 46 77 31 96**.



GAEC Le Boisrond



Le GAEC Le Boisrond vous propose un marché fermier tous les samedis matin.

Vous y trouverez nos produits locaux : volailles, bœuf, veau de lait le tout labellisé HVE (Haute Valeur Environnementale), ainsi qu'un poissonnier et un maraîcher.

Dans le magasin, différents produits sont présentés tels que du vin, du pain, des yaourts, de la crème fraîche, du fromage, du miel...

Myriam et Michaël seront ravis de vous accueillir.

Adresse : Le Boisrond 17320 Saint-Just-Luzac

Tél. : **06 08 84 25 32**.



Liste des services, des commerçants et des artisans

Découvrons la richesse des savoir-faire de Saint-Just-Luzac
en soutenant les commerces, les artisans, les éleveurs, les ostréiculteurs...

Nous développons notre tissu économique
et nous les encourageons dans leurs activités.

Santé

CABINET MEDICAL

30 rue de Stade - 05 45 85 13 63

PHARMACIE des CLAIRES

ZA les 4 Moulins - 05 46 85 13 04

pharmaciedesclaires@gmail.com

CABINET MASSEUR KINESITHERAPEUTE

6 place Eugène Papin

- M.DJITIN Moïse Masseur kinésithérapeute - médecine chinoise « Chin Nei Tsang » - 05 46 85 51 11
- M.PORTIER Teddy : Chiropracteur : 07 86 62 17 47
- Mme IONITA Ioana Masseur Kinésithérapeute

CABINET INFIRMIER

Mme CAPPE et Madame PEYROT

6 place Eugène Papin - 06 27 72 54 37

JDM Médical

ZA les 4 Moulins - 05 46 08 51 14

G.E.O.A.I.D.E. 17

Geoffrey Villepontoux Diplômé d'Etat

Aide Medico-Psychologique

LUZAC - 07 50 70 45 05

OSTÉOPATHE KINÉSITHÉRAPEUTE

M. Hans-Georg SCHMIDT

10 Route d'Artouan - 07 82 23 44 27



MAS (MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE)

LES PASTELS

Établissement pour adultes handicapés. Structure d'hébergement, services pour adultes.

Directrice : Mme GARLANDIER Béatrice - Rue Treuil Bois -

17320 ST-JUST-LUZAC 05 46 36 80 42 - 05 46 75 92 19 -

<http://www.mas-les-pastels.fr/> mas-lespastels@atash.fr

Soins - Beauté

BRIGITTE COIFFURE

Coiffure à domicile - 07 82 05 70 81

DYNAMIK'COIFFURE

Coiffeuse - Visagiste - ZA les 4 Moulins - 06 59 35 68 40

HAIR DU TEMPS

Salon de Coiffure - ZA les 4 Moulins - 05 46 85 77 98

INSTANT MAGIQUE

Salon d'Esthétique - ZA les 4 Moulins - 05

ATELIER DOUCE HEURE

Jennifer et Dorothée

Coiffure et Esthétique

Place Eugène Papin - 05 46 76 46 58

Jennifer - 06 32 45 05 90

Dorothée - 06 52 08 33 01

VIRGIN' COIF

Coiffure à domicile - 06 69 67 00 70



Alimentation - Restauration

GOLF Dominique

Poissonnier - Les Touches - 05 46 85 52 87

LE PETIT ST JUST MULTISERVICE

Alimentation générale - Relais Poste - Presse - Tabac

Place Eugène Papin - 05 16 84 13 42

BISCUITERIE DE FORT BOYARD

Boulangerie Pâtisserie - ZA les 4 Moulins - 05 46 85 13 65

NAUD Philippe

Boucherie Charcuterie Traiteur

ZA les 4 Moulins - 05 46 85 53 60

REBEIX Patrice

Boulangerie Pâtisserie - 14 place Papin - 05 46 85 13 13

ROBIN Frédy

Boucherie chevaline, veau, agneau

Sur Rochefort le jeudi et samedi, tous les jours sur La Tremblade et

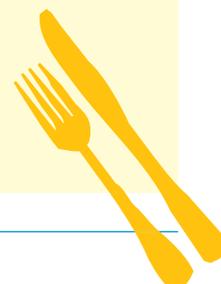
le samedi à Saujon - 25 rue de la Forge - 06 26 75 20 18

LE PIMENT ROUGE Pizzeria

39T rue du Stade - 05 46 47 13 09

AU GENTIL CHARCUTIER

Traiteur - 4 rue du Temple - 06 08 43 91 10





Bâtiment - Travaux publics

ACCORD PARQUET

Spécialiste du Parquet - Menuiserie
ZA les 4 Moulins - 05 46 76 87 44 - 06 30 65 98 57

LAB AGENCEMENT - Cuisiniste - bainiste

ZA les 4 Moulins - 05 46 85 59 92 - 06 42 03 12 08

ATLANTIQUE CHOLLET - Menuiserie Fermeture

14 bis place Papin - 05 46 76 70 19

AURELEC - Spécialiste du matériel électrique

1ZA les 4 Moulins locaux Accord Parquet - 05 46 85 08 05

CELLIER François

Maçonnerie Tailleur de Pierre Enduits - Taille de Pierre
ZA les 4 Moulins - 05 46 75 33 47

CHEVALIER SARL MC - Construction neuve et rénovation

14 Chemin des Douaniers - Les Touches
05 46 85 55 36 - 06 29 42 44 48

COTTEAU Anthony - Maçonnerie Placo Enduit

24 bis rue de la bergère - 06 30 25 04 22

JKR PULSAT

Electricité - Electroménager
10 rue Garesché - 05 46 85 32 91

GORICHON Frédéric - Travaux Publics

La Petite Borderie - 05 46 85 68 20

ETA ROBERT Pascal - Tonte-Broyage-Elagage

Chemin de Saint Agnant « Le Bournet »
05 46 36 12 49 - 06 12 64 57 81

JEAN Christophe - Enduits de Façade - Isolation

4 rue de la Crémaillère - 05 46 47 80 96 - 06 15 96 74 45

LABBE SARL - Ebénisterie Menuiserie

ZA les 4 Moulins - 05 46 85 19 25

MELINGE Dominique - Travaux Publics

Les Auneaux - 05 46 85 36 44

MOUSSIAU Alain - Pose et ramonage de cheminées - Placo

14 rue du Temple - 06 21 14 45 92

M.P.T.P - Terrassement - Travaux publics - Démolition - Négoce

matériels TP & Poids Lourds - Location - Réparations matériels TP

C.R.M.T Négoce

ZA Les 4 Moulins 05 46 08 33 89 - 06 74 98 78 72
mptp.info@gmail.com

NOS MAISONS - Maçonnerie

15, rue des droits de l'homme - 17320 MARENNES
05 46 85 05 25
Le Bournet 17320 SAINT-JUST-LUZAC

Olivier CHABOUSSIE - Dessinateur Projeteur - Déclaration

préalable de travaux - Permis de construire - Avant projet
1C rue du port Chiffeu Mauzac - 06 83 11 07 52
olivier.chaboussie@wanadoo.fr

POIRIER Frédéric et Pascale - Peintre en bâtiment

- 32 rue Jean Gautier - Les Fontenelles - 05 46 85 17 55

PRAUD Michel - Travaux Publics

ZA les 4 Moulins - 05 46 85 52 06

ROGER Freddy - Bois au détail

14 route de la Puisade - 05 46 85 55 51

ROUYER ATLANTIQUE

Serrurerie Métallerie Construction Métalliques
28 rue de la Résistance - 05 46 85 13 96

Loisirs

AEROCLUB Albert Baron

Fief du Bournet - 05 46 85 06 51

ARTISTE PEINTRE LOGAN

20 rue du Marais - Les Pibles - 05 46 85 91 94

LAGUNA LODGE - Résidence de vacances

27 rue de la Bergère - 05 46 85 01 02

OCEAN17 - Mobil-homes

6 Avenue des Vignes - 05 46 85 36 27

SANDAYA - SEQUOIA PARC

Camping
La Josephtrie - 05 46 85 55 55



Nature & Jardins

OLIVIER MULTI-SERVICES - Bricolage, nettoyage,

entretien des jardins
06 19 33 25 42

LA PETITE SABLIERE - Maraichage en agriculture biologique

Route des Pibles - Jean Baptiste Pannetier - 06 32 91 62 92

MINI-MOTORS - Réparation Vente Location Motoculture

Quad Cycle
ZA Les 4 Moulins - 06 03 60 67 42

RICHARD Didier - Entretien des jardins et espaces verts

12 rue de la Forge - 05 46 85 02 24 - 06 67 26 10 03



Les Ostréiculteurs

GAEC BOUCHERIE Laurent Yves
Artouan

BOYARD PHILIPPE
Port Marceau - 05 46 85 13 88

BOSSIS Mickaël
La Fosse Bertine
05 46 85 24 92 / 06 70 47 28 20

CHAUVET Alexandre
Artouan - 05 46 85 26 41

DAUNAS SEBASTIEN
La Fosse Bertine - 05 46 85 52 15

DELAGE Yannick
Nieulle-sur-Seudre - 06 81 66 18 25

DUZON JOEL
La Fosse Bertine



DUZON Thierry et Patrick
Artouan - 05 46 85 03 65

FROMENTIN Jonathan
La Fosse Bertine - 05 46 85 54 01

**FROMENTIN
Christophe et Jean-Claude**
La Fosse Bertine - 054362281

Les Huîtres GARNIER Didier
Artouan - 05 46 85 64 22

GARNIER Nicolas
Bourcefranc - 05 46 76 78 59

HERCOURT Yann et Robert
La Fosse Bertine - 05 46 85 52 64

HERVE David
La Pauline - 05 46 36 03 88

LECOMTE Philippe
Artouan - 06 09 22 36 26

L'Océan de l'huître
LESTRAT Ludovic- Marennes
06 18 43 79 69

PONTAC Mickael et Rodrigue
La Cayenne - 05 46 85 30 74

ROBERT PATRICK
Nieulle-sur-Seudre - 05 46 85 29 86

SATMAR
La Pauline - 05 46 85 30 11

SUIRE Aurélie et BOUTHIER Dominique
La Pauline - 05 46 85 13 45

Etablissements TESSIER S.A.
Artouan - 05 46 85 13 11

TEXIER Jacky
Artouan - 05 46 85 53 11

VIOLLET EARL Sébastien et Fabrice
La Fosse Bertine - 05 46 85 16 04

Les Eleveurs Agriculteurs

GAEC Le BOISROND - DAUNAS Myriam et Michael
Lieu-dit « Boisrond » - 05 46 85 52 56
Vente direct à la ferme le samedi matin.

CHAGNEAUD Christophe GAEC
Lieu-dit « Chanteloup » - 05 46 85 12 85 - 09 79 72 31 78

MEREVE SARL
Chez Soud - 09 75 87 62 42 - 06 27 32 32 50

LA FERME DE MAUZAC GAEC RENAUD LAURENT
61 rue des frères Gorichon - lieu-dit « Mauzac »
05 46 85 52 16

EARL DU MARAIS GATS
Polycultures - Elevage
10 rue du marais doux - Les Pibles
05 46 85 32 56

GORICHON Frédéric
La Petite Borderie - 05 46 85 68 20



Services divers

AUX CISEAUX CREATEURS - Créations, retouches sur mesures
10 rue du Puits Bardin - 06 25 00 03 23
auxciseauxcreateurs@sfr.fr

NATHALIE TOILETTAGE À DOMICILE - Toilettage et taxi
animalier - 06 63 46 68 19

DEPUCELLE Jean Claude - Récupération de métaux
46 rue Charles - 06 50 28 63 46

GARAGE DU ROND POINT - Vente et réparation
ZA les 4 Moulins - 05 46 85 90 98

GUITHON Patrick - Pension canine
Fief de Pépiron - 05 46 47 80 79 - 06 23 17 29 96

GREG - Éducation Canine
05 46 97 61 03

LAURENT Nicolle - Broderie cannetille soie
10 rue du Stade - 05 46 75 90 19 - 06 08 88 32 87

MEP Pièces Auto
ZA les 4 Moulins - 05 46 85 17 83

QUALITY SPA
ZA Les 4 Moulins
www.qualityspa.fr / 05.17.25.81.39

SOCIÉTÉ PICHON - Technologie piscine : liners sur mesure
ZA des 4 Moulins - 06 11 23 64 91
1, Avenue des Vignes - 06 11 23 64 91

RAID INFO - Dépannage assistance vente en informatique
Rue du Stade - 06 99 70 08 29

ROULIN - Dépannage
ZA les 4 Moulins - 05 46 85 24 62

SHIVAN CRYSTAL - Bijoux et produits indiens
Place Papin - 07 52 64 64 27

SPEED QUEEN - Laverie
2 Rue Gustave Courbet, 17100 Saintes
06 84 33 88 40 - Prise en charge du linge sur la commune

TAXI DU BASSIN
Saint Just-Luzac - 06 25 63 00 25



Un peu d'histoire

Place Papin

La place Papin se nommait déjà avant la Révolution « Place d'armes », c'était donc le lieu des cérémonies militaires, parades, recrutement. C'est là que se déroulèrent les premières célébrations révolutionnaires : rassemblements de la Garde Nationale, prestations de serment, fête de la Fédération le 14 juillet 1790, festivités se terminant au soir par un feu de joie.

Cette place est restée le lieu favori des cérémonies officielles, lieu de départ ou d'arrivée des défilés depuis ou vers l'église, la mairie et plus tardivement la place de Verdun.

Située au croisement des routes qui mènent vers les marais gâts, Marennes, Saint-Sornin, Saint-Jean d'Angle et Saintes, elle connaît son maximum d'activité entre les années 1920 et 1980.

Dans les années 50 autour de la place on y trouvait :

- Le café restaurant hôtel bar des sports tenu par M. et Mme Testière, avec deux pompes à essence.
- La quincaillerie-plomberie de Pierrot et Lucette Papin.
- Le Restaurant des touristes d'Eugène Papin avec deux pompes à essence.

- Le médecin Moreau.
- Le garage René Papin spécialiste de la marque NSU.
- La boulangerie Louis Brun.

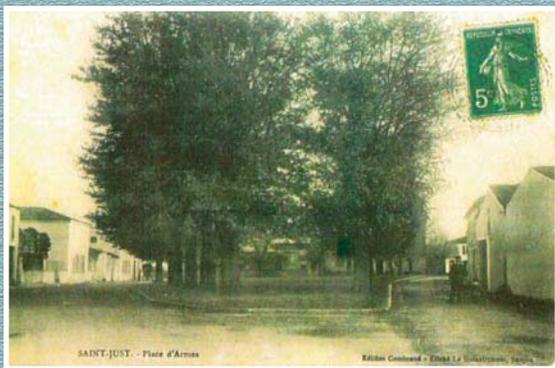
Et à la jonction avec la rue de la République :

- Le bureau de tabac Sartres.
- L'épicerie Pineau.
- La pharmacie de Mme Janeau et de ses successeurs.

C'est là aussi que se tenait la frairie annuelle avec les manèges. À cette époque y passait encore matin et soir le bétail qu'on emmenait paître au marais ou vers les foires.

La place prit le nom de « Place Eugène Papin » en 1972.

Les maires successifs ont cherché à lui conserver son attrait et à y maintenir les commerces concurrencés par la zone artisanale. Fernand Neau y fit aménager la fontaine actuelle et on y planta un arbre de la liberté en 1989. Bien entretenue par les services municipaux, la place Papin reste un lieu de convivialité précieux pour les habitants de la commune.



► Adressage des numéros - Dossier la Poste

En 2018 la Poste a demandé à la commune de Saint-Just-Luzac de revoir la numérotation des habitations, bâtiments et exploitations ainsi que les noms de certaines rues, routes et chemins.

2 raisons :

- Certaines maisons ou exploitations n'ont pas de numéros et certains chemins ou rues n'ont pas de noms. Il est donc difficile pour la Poste de distribuer correctement le courrier.
- Pour les secours il faut que l'endroit de l'incident soit identifié avec précision.

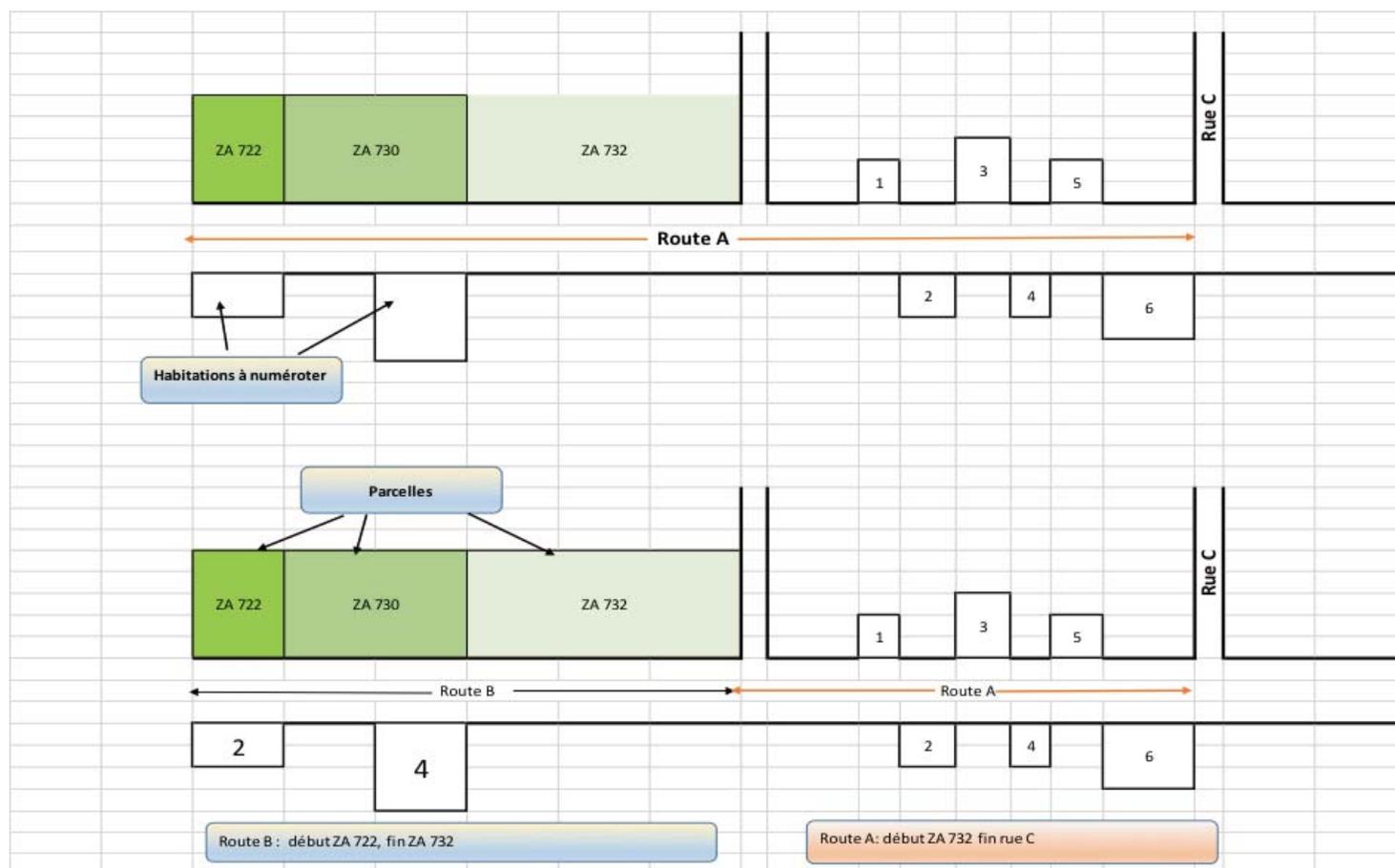
Un numéro et un nom de rue sont associés à un point GPS permettant une parfaite localisation.

En 2018, une première étude a débuté et a été validée en conseil municipal, puis en 2019 un additif a été apporté faisant l'objet d'une seconde validation en conseil municipal.

Puis l'opération est restée en stand-by du fait du départ du porteur de projet de la Poste.

En octobre 2021 la Poste a repris le dossier afin de continuer cette opération.

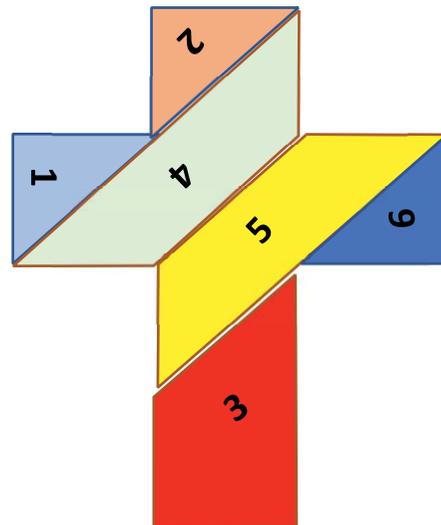
Après de nombreuses réunions on arrive enfin à l'achèvement de ce dossier. Le reste de celui-ci a été validé en conseil municipal le 31 janvier 2022.



Exemple d'attribution de numéros :

Il faut tout d'abord créer un nom de rue car la numérotation existante commence au 1 en direction de la rue C. La route B commence à la ZA 722 et se termine à la ZA 732. On redéfinit la route A qui débute alors à la ZA 732 pour finir rue C. On peut ensuite attribuer les numéros aux habitations concernées. Les numéros pairs étant à droite et les impairs à gauche dans le sens mairie vers l'extérieur.

Solution du jeu pour reconstituer une croix dans le bulletin de juin 2021



Pour vous amuser

2	9			3			6	
	5	6	2		9	3		
		7		6	5		2	
5	7			2	4			
	2	3		1		7	5	
8		9	5			2	3	
	4			1		7	3	
6	1			4		2	5	
	3	5				8	1	4

			1		7	3		
	4	9				5		
				5				
8		5		1	4		3	
		6		2	5			4
				8			1	5
	8			4	1		7	
		3	5				8	
	9		8			4		

► Photo de classe 1959



Reconnaissez-vous quelqu'un ?

TAXI DU BASSIN

Commune de Stationnement Saint Just Luzac

Toutes distances - Malades assis

36 rue de la République
17320 Marennes

06 25 63 00 25
Saint Just Luzac 17320

Lionel MARCHIVE
taxi-du-bassin@orange.fr

ROGER FREDDY BOIS



DETAILS DE
BOIS DE
CHAUFFAGE
PIeux
PIQUETS BRUTS

14 Route de la puisade
17320 SAINT JUST LUZAC

www.rogerfreddy-bois-17.fr

05 46 85 55 51

06 62 61 33 75



Aux ciseaux créateurs

Créations - Retouches - Sur-mesures



Raphaëla vous accueille du lundi au vendredi de 14h à

10 rue du puits Bardin - Luzac - 17320 Saint Just Luzac

auxciseauxcreateurs@sfr.fr

06 25 00 03 23

L'Hair du Temps devient
SALON WOMEN & BARBER

Ouvert du mardi au jeudi de 9h à 18h

le vendredi de 9h à 19h

le samedi de 9h à 17h - NON STOP

mercredi et jeudi fermés entre 12h et 14 h

Anne-Sophie **05 46 85 77 98**

Prenez vos rendez-vous en ligne sur
www.PLANITY.com (simple, immédiat, gratuit)

ZA Le Fief de Luzac - 17320 Saint Just Luzac

ELECTRO JKR 17

VENTE - CONSEIL - DÉPANNAGE

électroménager

hifi-TV

informatique

alarme
vidéo surveillance

électricité
domestique

service
après-vente

montage
antennes &
paraboles

livraison &
installation

10 Rue Garesché - SAINT-JUST LUZAC

05 46 85 32 91 - 06 62 98 12 77 - pulsat.jkr17@gmail.com

BURL GARAGE DU ROND POINT

Vente et Réparation
Mécanique toutes Marques
V.L - V.U - 4x4

Ouvert
du Lundi au Samedi
Midi

13 Avenue des Vignes
Z.A. Les Quatre Moulins
17320 SAINT JUST LUZAC

Tél : 05.46.85.90.98

PIZZERIA LE PIMENT ROUGE



05 46 47 13 09

Pizzas sur place
ou à emporter

Hamburger

Salades...

39 ter rue du Stade (à côté de Red Info) - 17320 Saint-Just-Luzac

DEPUIS
20
ANS

SARL MC CHEVALIER

CONSTRUCTION NEUVE ET RÉNOVATION

05 46 85 55 36

TERRASSEMENT - MAÇONNERIE - COUVERTURE

14 Chemin des Douaniers - Les Touches

17320 ST JUST LUZAC

mickael.chevalier492@orange.fr

06 29 42 44 48



Generale d'Optique

la fin des lunettes chères



UNOFFICIAL

1 OPTIQUE 1 SOLAIRE
ACHETÉE = OFFERTE

Prenez rendez-vous sur
www.generale-optique.com

Réparation
et service après vente
toutes marques

Verres solaires
polarisés spécial
chasse/pêche

21 rue du Docteur Roux - MARENNES

Tél. : 05 46 36 17 17 du lundi au samedi (9h30-19h30)

Nouveau magasin à **ROCHEFORT**

105b av. du 11 Novembre 1918 (face à Leclerc)

Tél. : 05 46 99 70 04 du lundi au samedi (9h30-19h30)

Location
E.Leclerc

Véhicules utilitaires
6, 8, 11, 15, 17 et 20 m³ et camion benne



Véhicules de tourisme
à partir de 4€ par jour.



Rue de la république
MARENNES
TÉL : 05 46 85 11 44

Ouvert de 9h à 18h

Ouvert de 9h à 20h

E.Leclerc DRIVE

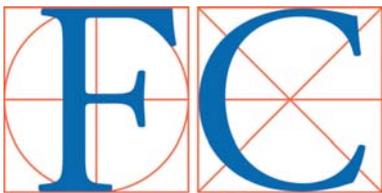
Zac de Feusse - 14 rue des droits de l'homme
MARENNES Tél. 05 46 85 08 88

- Je fais mes courses en ligne aux prix de l'hyper
- Je récupère mes courses quand j'en ai envie
- Ou je profite du service livraison à domicile*

www.leclercdrive.fr

*conditions sur le site

EURL FRANÇOIS CELLIER
MAÇONNERIE GÉNÉRALE
Rénovation du Bâti Ancien
Taille de Pierre - Couvertures
Enduits & Badigeons à la chaux
Enduit isolant chanvre, dallage, pavage



FRANÇOIS CELLIER
Rénovation du bâti ancien

Avenue des Vignes - Zone Artisanale 17320 St Just-Luzac
francellier@aol.com - francoiscellier-renovation.fr
Tél. 05 46 75 33 47 Port. 06 09 21 55 64



OCEAN 17
GAUTIER

05 46 85 36 27
ocean.17@live.fr
www.ocean-17.fr

6, avenue des Vignes - ZA Les 4 Moulins
17320 ST JUST-LUZAC

Vente mobil-homes & accessoires

JDM Médical



VENTE & LOCATION - MATERIEL MEDICAL
LIVRAISON GRATUITE A DOMICILE

05 46 08 51 14

20 BIS AVENUE DES VIGNES - 17320 ST JUST LUZAC
www.jdmmedical.fr / contact@jdmmedical.fr

Offrez-vous un Spa
dès 4590€ ou 1€/jour*



* Voir condition en magasin

Quality Spa **05 17 25 81 39**
LE BIEN ETRE N'EST PLUS UN LUXE 17320 St Just Luzac



SARL LABBÉ
EBENISTERIE
Fabrication sur mesure BOIS - PVC
05 46 85 19 25
CHARENTAIS - VITRERIE

Ebénisterie, Menuiserie
Bois, PVC
Charpente, Agencement
Vitrerie, Cloison sèche
Fabrication volets

Z.A av. des Vignes - 17320 St-Just-Luzac
Tél. 05 46 85 19 25 - Port. 06 13 67 30 88
E-mail : sarl.labbe@gmail.com
Site : MENUISERIE-LABBE.FR

